

1077

113

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Réflexions pour le plan de classement de la bibliothèque de
l'Institut national d'histoire de l'art

Catherine Granger

Isabelle le Masne de Chermont, bibliothèque centrale des Musées nationaux

1995 DCB ST 5

1995

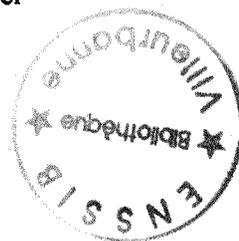
**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Réflexions pour le plan de classement de la bibliothèque de
l'Institut national d'histoire de l'art

Catherine Granger



Isabelle le Masne de Chermont, bibliothèque centrale des Musées nationaux

1995

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à l'ensemble du service de la bibliothèque des Musées nationaux, où j'ai été chaleureusement accueillie en stage, et à Mesdames Isabelle le Masne de Chermont et Nicole Picot, pour leur aide et leurs conseils durant la réalisation de ce rapport.

Je remercie également toutes les personnes qui m'ont reçue au cours de ce stage, et en particulier Mesdames Marie-Cécile Comerre à la Compagnie des Commissaires-priseurs, Geneviève Courtant à la Bibliothèque publique d'information, Annette Grousseau à la bibliothèque d'Art et d'archéologie, Catherine Hadjopoulou à la Bibliothèque nationale de France, Annie Jacques à la bibliothèque de l'Ecole nationale des Beaux-arts ainsi que Messieurs Michel Melot, au Conseil supérieur des bibliothèques, et Jean-Paul Oddos, au centre de documentation du musée national d'Art moderne. Enfin la présentation que nous avons faite de l'Institut national d'histoire de l'art doit beaucoup à l'intervention de Monsieur Michel Laclotte devant les bibliothécaires d'art allemands le 25 septembre 1995.

RESUME ET MOTS CLES

Résumé

Le projet d'Institut national d'histoire de l'art comprend la création d'une bibliothèque en libre accès, qui nécessite un cadre de classement systématique. Celui-ci pourrait se baser sur la classe 700 de la classification décimale Dewey. Des adaptations devront être faites, notamment le regroupement dans une même classe de tous les arts décoratifs, et une simplification du traitement par période et aire géographique.

Mots-clés : Institut national d'histoire de l'art -- France -- Paris. Art -- Bibliothèques. Bibliothèques -- Accès aux rayons. Classification -- Livres. Classification décimale de Dewey.

Summary

The project of french National Art Institut includes the creation of a free acces library which needs a systematic classification. That may take the class 700 of Dewey decimal classification as a basis. Changes are necessary, particularly gathering in a same subclass all decorative arts, and simplifying the treatment by period and geographic zone.

Key words : National Art Institut -- France -- Paris. Art libraries. Libraries -- Acces to shelves. Dewey decimal classification. Classifications -- Books.

INTRODUCTION

La bibliothèque centrale des Musées nationaux, créée en 1926, a pour mission de fournir les ouvrages nécessaires (monographies, catalogues de ventes, d'expositions, de musées, périodiques) aux recherches menées dans les musées nationaux. A la tête du réseau des bibliothèques de ces musées, elle en centralise les budgets d'acquisitions, les commandes, et comprend les collections d'une dizaine d'entre elles dans son catalogue collectif. Du fait de la vocation de cette bibliothèque, son public est composé avant tout de conservateurs de musées, mais elle est aussi ouverte, sur demande, aux chercheurs en histoire de l'art.

Actuellement située au palais du Louvre, dans l'aile sud de la cour carrée et au sous-sol du pavillon de Flore, il est prévu que la bibliothèque centrale, de même que le fonds d'architecture de la bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, rejoignent à Richelieu la bibliothèque d'Art et d'archéologie, dans le cadre du projet de bibliothèque d'histoire de l'art, liée à l'Institut dont André Chastel proposa la création en 1983. Afin de répondre aux besoins documentaires des conservateurs du musée, après le départ de la bibliothèque, des bibliothèques de départements sont en train d'être organisées au Louvre.

Le projet d'Institut national d'histoire de l'art prévoit que les lecteurs de la bibliothèque (chercheurs et étudiants en doctorat) accéderont librement aux rayons. Pour qu'ils puissent bénéficier pleinement de tous les avantages du libre accès, celui-ci doit être associé à un cadre de classement systématique. La bibliothèque centrale des Musées nationaux dispose déjà d'un classement maison. Depuis sa création, elle a constitué son fonds en suivant la répartition des collections du musée du Louvre en sept départements (Antiquités orientales, Antiquités égyptiennes, Antiquités grecques, étrusques et romaines, Peintures, Sculptures, Objets d'art et Arts graphiques), et cette organisation se retrouve logiquement dans le cadre de classement. A l'intérieur de chaque classe, comme

dans beaucoup d'autres bibliothèques de recherche, les ouvrages sont rangés par format et ordre d'entrée. Les conservateurs du musée bénéficient du libre accès, mais la plupart des classes sont trop vastes pour pouvoir mener une recherche directement en rayon, sans passer par les catalogues. Ce système de classement par format et ordre d'entrée se retrouve à la bibliothèque d'Art et d'archéologie, et à l'École nationale supérieure des Beaux-arts. Les fonds de ces deux bibliothèques (à l'exception de la médiathèque de l'École des Beaux-arts, créée en 1994 pour les étudiants) ne sont d'ailleurs pas directement accessibles au public. Il faudra donc adopter, pour la future bibliothèque d'histoire de l'art, un nouveau plan de classement. C'est sur ce point particulier que nous avons fait porter notre étude.

Notre intention n'est pas de proposer un classement spécialisé créé de toutes pièces, opération qui serait sans doute fort longue et périlleuse, mais de nous baser sur les classes consacrées aux beaux-arts dans les grandes classifications existantes, en les confrontant, afin de dégager quelles pourraient être les grandes lignes de l'organisation du futur plan de classement. Paule Salvan indiquait, dans son ouvrage sur les classifications¹, que pour travailler sur un plan de classement spécialisé, il fallait avoir une bonne connaissance, d'une part de l'histoire des classifications, d'autre part du fonds et de sa nature particulière. Dans cet esprit, nous avons commencé notre étude par un rapide historique, suivi d'une présentation des principales classifications utilisées actuellement (Dewey, Classification décimale universelle, Congrès), qui sont celles sur lesquelles nous nous basons. Puis nous avons rappelé les grandes lignes du projet d'Institut national d'histoire de l'art, et plus particulièrement de sa bibliothèque, en précisant quel sera le champ disciplinaire et chronologique de cette bibliothèque, avant d'évoquer les spécificités du libre accès en bibliothèques de recherche. Enfin, après avoir posé ces bases, nous nous sommes consacré au traitement des disciplines artistiques dans les cadres de classement existants. Dans ce but nous avons visité à Paris diverses bibliothèques et centres de documentation spécialisés en histoire de l'art, afin de voir les différentes solutions adoptées pour le classement de chaque discipline ou type d'ouvrages : École nationale supérieure des Beaux-arts, musée national d'Art moderne, Compagnie des commissaires-priseurs, bibliothèques Drouot (dépendant de la Ville de Paris, et spécialisée dans les catalogues de ventes), Forney, bibliothèque d'Art et

¹ Paule Salvan, *Esquisse de l'évolution des systèmes de classement*, E.N.S.B., Paris, 1976, p. 51.

d'archéologie. Nous avons également étudié les classements choisis, dans leur secteur art, par deux grandes bibliothèques encyclopédiques : la Bibliothèque publique d'information, et la Bibliothèque nationale de France, pour le libre accès à Tolbiac.

Nous avons choisi de nous limiter au champ que couvrira la bibliothèque de l'Institut. Cela contrairement aux mémoires de Valérie Sueur et Véronique Meunier, menés précédemment sous la direction de M. Michel Melot, qui concernaient l'un le champ disciplinaire de l'art, l'autre la politique d'acquisition d'une bibliothèque d'art. Ces deux mémoires étudiaient les arts dans leur ensemble, alors que nous nous sommes volontairement limité aux beaux-arts. En effet, d'une part un champ plus vaste aurait été difficile à étudier dans le cadre de notre rapport, et d'autre part c'est spécifiquement la bibliothèque de l'Institut qui est l'avenir de la bibliothèque centrale des Musées nationaux, et donc au centre de ses préoccupations actuelles. Il nous a cependant paru indispensable d'évoquer les autres disciplines utiles à la recherche en histoire de l'art. Elles ont leur place dans la politique d'acquisition d'une bibliothèque spécialisée, et donc dans son plan de classement.

I LES CLASSIFICATIONS

Parmi les grands systèmes de classement utilisés aujourd'hui (Dewey, Classification décimale universelle, Congrès), quel est celui qui pourrait constituer la meilleure base pour un cadre de classement spécialisé? Pour répondre à cette question nous allons, après un aperçu historique, présenter l'origine et les grands principes de ces classifications.

1. Historique

"Une collection organisée de documents" : c'est ainsi que la charte de l'Unesco commence sa définition des bibliothèques. L'idée que les fonds d'une bibliothèque doivent être organisés, classés dans un certain ordre avait déjà été exprimée par Gabriel Naudé en 1643 : "sans cet ordre et disposition, tel amas de livres, fust-il de 50.000 volumes, ne mériterait pas le nom de bibliothèque." L'histoire des classifications montre que ce désir d'organisation est ancien. Nous avons peu de renseignements sur le classement des bibliothèques durant l'Antiquité, mais les fragments de catalogues conservés prouvent l'emploi de l'ordre systématique. C'était par exemple le cas du catalogue d'un lycée de Rhodes (- IIe siècle), où, à l'intérieur de chaque classe, les ouvrages étaient présentés selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.²

a. Le Moyen âge

Les recherches menées pour la période médiévale montrent une grande diversité des pratiques³. En effet le cadre chronologique est vaste, les types de bibliothèques variés. Si la classification des différents domaines du savoir est un sujet souvent traité, la

² Cité par Eric de Grolier, *Théorie et pratique des classifications documentaires*, Union française des organismes de documentation, Paris, 1956, XIV-418 p., p. 144.

³ Sur ce sujet, voir "Classification et classement", de D. Nebbiai dalla Guarda, dans *L'histoire des bibliothèques françaises, 1 Les bibliothèques médiévales, du VIe siècle à 1530*, sous la direction d'André Vernet, Paris, Promodis-Cercle de la librairie, 1989, 463 p, pp. 373-393.

possibilité d'appliquer cette réflexion aux bibliothèques n'a pas été retenue. Pour le rangement des livres, "un seul critère semble avoir présider à leur choix : celui de l'usage qu'un individu ou une institution faisaient de leurs livres"⁴. D'où la pratique des dépôts séparés dans les monastères : dans le choeur, l'école, l'infirmierie, selon l'usage qui était fait des livres (liturgie, enseignement...).

Les classements étaient de deux types : alphabétique et systématique. Ce dernier, qui apparaît dès le IXe siècle près des centres d'étude les plus actifs, se répand aux XIe et XIIe et domine alors d'après les catalogues. Dans les bibliothèques monastiques et cathédrales viennent généralement en tête les manuscrits bibliques, puis les Pères de l'Eglise pour lesquels est employé le classement alphabétique par auteur. On trouve aussi, pour certains types de manuscrits, un classement matière. Ainsi dès le IXe siècle l'hagiographie est regroupée à Saint-Martin de Tournai.

L'essor des universités et le changement des conditions de production des livres conduisent au développement de nouvelles bibliothèques et à l'évolution des pratiques de classement. Un fragment du catalogue de la Sorbonne de 1275 montre l'utilisation d'un classement systématique, en quatre grandes sections, *Artes* (grammaire, philosophie, arts libéraux), *Medicina*, *Theologia*, *Decretum*, ce qui correspond aux quatre facultés de l'Université.

On s'attache parallèlement à rendre l'accès aux livres plus facile et rapide. La constitution d'Humbert de Romans, pour l'ordre dominicain, accorde une large place aux bibliothèques et au classement des livres, qui devaient être disposés dans des casiers, selon leur matière, et pourvus d'étiquette pour faciliter le repérage. Parallèlement, un type de mobilier nouveau apparaît, de longs pupitres inclinés auxquels les livres sont souvent reliés par des chaînes, afin qu'ils soient à la disposition des lecteurs sans risque de vol.

b. Epoque moderne

L'ordre des Facultés des universités médiévales se retrouve à la Renaissance dans les catalogues de bibliothèques, comme celui de Leyde. Toutefois à la bibliothèque de

⁴ D. Nebbia dalla Guarda, op. cité, p. 373.

l'Escorial, Benito Arias met au point un classement systématique original, qui inverse l'ordre habituel : les langues et la littérature sont placées au début⁵.

Mais c'est au XVII^e siècle que Claude Jolly fait remonter la "naissance de la science des bibliothèques", grâce à des personnalités comme Gabriel Naudé, Claude Clément⁶. Naudé publia en 1627 un *Advis pour dresser une bibliothèque*. Selon lui, "le meilleur [ordre] est toujours celui qui est le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, usité et qui suit les facultés". La classification de Naudé se présente ainsi : Théologie, médecine, jurisprudence, histoire, philosophie, mathématiques, humanités. Les bibles sont rangées par langue, la philosophie par ordre chronologique. Naudé énonce également quelques principes généraux : il faut placer les livres "les plus universels et anciens toujours en teste", les interprètes et commentateurs sont "mis à part et rangez suivant l'ordre des livres qu'ils expliquent⁷". Par la suite les bibliothèques restent fidèles à cet ordre. Le système appelé plus tard "des libraires de Paris", qui découle de celui de Naudé, se met au point et se généralise. Il sera consacré par Brunet en 1810 dans la première édition de son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*. Les livres y sont classés ainsi : Théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles lettres, histoire. Ce système de classement ne sera abandonné qu'à la fin du siècle.

2. Les classifications actuelles

a. La classification de Melvil Dewey

La grande révolution en matière de classification vient des Etats-Unis, avec le système mis au point par Melvil Dewey, bibliothécaire au Amherst College⁸. La première version de sa classification fut publiée en 1876. Dewey avait repris le schéma du bibliothécaire William Torrey Harris, qui avait construit, en s'inspirant lui-même du système des sciences de Bacon, une classification répartissant l'ensemble des connaissances en dix classes, chacune comportant un nombre variable de subdivisions. Adoptant le principe décimal, on considère que l'ensemble des connaissances est égal à

⁵ Exemples cités par Eric de Grolier, op. cit., pp. 147-148.

⁶ Claude Jolly, "Naissance de la science des bibliothèques", dans *L'histoire des bibliothèques françaises, 2 les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris Promodis-Cercle de la librairie, 1988, 547 p., pp. 381-386.

⁷ Cité par Eric de Grolier, op. cit., p. 150.

⁸ Voir l'introduction générale de Anne Bethery à *l'Abrégé de la classification décimale de Dewey*, Paris, Cercle de la librairie, 1993, 315 p., pp. 9-29.

1. Chaque classe étant une subdivision, on aura 0,1 ; 0,2... Par convention on supprime le 0 et la virgule, et on ajoute deux 0, pour obtenir un indice de trois chiffres (000 les généralités, 700 les arts, 900 l'histoire et la géographie...). C'est l'adoption de la notation décimale qui fit le succès de ce système. Il permet d'introduire de nouveaux indices et d'insérer un ouvrage à sa place logique, en se bornant à refouler les livres acquis antérieurement. La place de chaque ouvrage est donc maintenant relative, et non plus fixe.

Cette classification comprend maintenant : des tables détaillées, présentant dans l'ordre les classes, divisions et subdivisions ; un index général qui pour chaque terme donne l'indice correspondant ; des tables auxiliaires, présentant des notations qui ne peuvent être utilisées seules, mais sont ajoutées aux indices principaux pour les préciser. La dernière édition de la Dewey, parue en 1989, propose sept tables : subdivisions communes, notations géographiques, subdivisions de langue (pour la classe 400, Langage), notations pour les groupes raciaux, ethniques, nationaux, notations des langues, des littératures (pour la classe 800), notations des personnes. Les tables les plus utilisées sont les deux premières. Les subdivisions communes servent à préciser la forme d'un ouvrage (-03 dictionnaire, -05 périodique), ou son contenu, le point de vue sous lequel le sujet est envisagé : -01 philosophie et théorie, -09 histoire et géographie du sujet. Cette dernière notation, développée, sert à exprimer des périodes historiques. Réunir subdivisions de forme et de point de vue dans une même table est sans doute pratique, mais cela conduit à des notations longues : les notations pour exprimer les siècles comportent quatre ou cinq chiffres, qui s'ajoutent à l'indice principal. Le -09 sert également à introduire les notations géographiques de la table 2. Par exemple, l'indice de *La sculpture française au XIXe siècle* sera 730.944 090 34. Le chiffre 44 représente la France, et 09034 le XIXe siècle.

La classification Dewey a été adoptée par de nombreuses bibliothèques aux Etats-Unis tout d'abord, puis en Europe. Elle est en effet apparue au moment où les bibliothèques se multipliaient aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et instauraient la pratique du libre accès. Les procédés traditionnels de classement devaient donc être remplacés. D'où le succès de cette nouvelle classification. En France, actuellement, la plupart des bibliothèques municipales dont les collections sont en libre accès l'utilisent, et

depuis 1988 elle est également recommandée pour les bibliothèques universitaires. Enfin elle a été choisie pour coter les ouvrages qui seront en libre accès à la Bibliothèque nationale de France⁹, et son emploi a aussi été recommandé pour la Bibliographie nationale de la France.

Les principaux avantages de la Dewey sont la clarté de sa notation, l'extensibilité qui permet d'introduire des notions nouvelles. Des mises à jour, intégrant ces nouvelles notions, sont régulièrement publiées. Cependant on lui reproche d'être trop centré sur le monde occidental, ce qui provient évidemment de son origine américaine. De même son schéma général date du XIXe siècle, ce qui se voit dans la place trop réduite accordée aux techniques, vu l'évolution qui s'est produite depuis. Mais ce problème concerne peu l'histoire de l'art... Enfin la Dewey ne permet d'exprimer qu'un seul type de relation, de genre à espèce : Elle ne peut relier des sujets entre eux, et donc est inapte à traduire le contenu réel d'ouvrages comparant plusieurs sujets. Par la suite de nouveaux systèmes essayèrent donc de remédier à ce problème.

b. La Classification décimale universelle (C.D.U.)

Cette classification peut être considérée comme un système de transition, il s'agit en effet d'une adaptation de la Dewey. En 1895 fut créé à Bruxelles l'Institut international de bibliographie, dont le but était de constituer un répertoire de tous les livres connus depuis l'invention de l'imprimerie. Afin de classer ce répertoire, Paul Otlet et Henri La Fontaine voulurent créer une classification détaillée, avec une notation extensible applicable à des sujets complexes. Ils obtinrent de Melvil Dewey l'autorisation d'utiliser et d'adapter sa classification. Le schéma général est donc identique, avec des innovations. Otlet et La Fontaine ont introduit, d'une part des tables auxiliaires (notations de temps, lieu, forme, langue...) qui n'existaient pas dans la Dewey à l'origine, et d'autre part des signes permettant de relier entre eux deux indices principaux. Ce système permet donc d'indexer des ouvrages mettant en relation plusieurs notions (par exemple un ouvrage traitant des relations entre l'art et la littérature serait indexé ainsi 7 : 8). Contrairement à la Dewey, les subdivisions communes contenues dans les tables sont toujours introduites par un signe typographique précis : parenthèses pour les lieux, guillemets pour les

⁹ La bibliothèque nationale de France avait d'abord pensé créer un classement maison. Mais il parut ensuite plus simple et plus rapide d'adopter comme base une classification existante. La Dewey fut choisie pour ses mises à jour, sa souplesse, son usage répandu en France.

périodes. Le but est d'obtenir plus de précision, mais cela complique le classement en rayon, et l'utilisation de ces différents signes (parenthèses, guillemets, deux points, barre oblique) risque de dérouter le lecteur.

La C.D.U. s'est répandue en Europe, principalement dans des bibliothèques universitaires et des bibliothèques spécialisées. En France son usage fut recommandé pour les bibliothèques universitaires en 1962, et ce jusqu'en 1988. Depuis elle est progressivement abandonnée au profit de la Dewey, qui propose des mises à jour plus régulières. Elle est aussi utilisée, avec des adaptations, à la Bibliothèque publique d'information.

c. La classification de la bibliothèque du Congrès (LCC)

La Library of Congress de Washington fut instituée en 1800. Un classement par format et ordre d'entrée fut alors adopté¹⁰. Il fut remplacé en 1812 par un classement systématique en dix-huit classes, la première étant consacrée à l'histoire sacrée, et la seizième aux *Art et sciences et littératures diverses*. Chaque classe était subdivisée par format et à l'intérieur les ouvrages étaient disposés selon l'ordre alphabétique. Une nouvelle classification fut adoptée après l'incendie de la bibliothèque en 1814. Afin de reconstituer les collections, la bibliothèque de Thomas Jefferson fut acquise, et sa classification, en quarante-quatre sections, adoptée. Les arts étaient divisés en trois classes : 30, Architecture ; 31, Jardinage, peinture, sculpture ; 32, Musique. Ce cadre eut une plus longue vie que les précédents : il fut en effet utilisé jusqu'à la fin du siècle. Il était alors devenu inadéquat, car il manquait de souplesse, face à l'accroissement des collections. Une réflexion fut donc entreprise, afin de créer une nouvelle classification, s'inspirant de celles existantes, et adaptée aux collections de la bibliothèque. L'importance et la place de chaque classe furent donc décidées en fonction, non de la logique, mais du fonds de la bibliothèque. A l'origine cette classification n'était destinée qu'à la Bibliothèque du Congrès, mais en fait elle se répandit rapidement aux Etats-Unis. La notation est mixte, combinant lettres et chiffres. Ce système, comme les précédents,

¹⁰ Sur l'historique de la L.C.C., voir John Phillip Immroth, *Classification Library of Congress, Manuel pratique d'utilisation*, La Pocatière, Stage en bibliothéconomie, 1969, pp. 1-13.

est hiérarchisé : chaque classe est divisée en sous-classes, elles-mêmes subdivisées autant de fois que nécessaire.

C'est la classe N qui est consacrée aux beaux-arts. On peut y voir l'influence du système de Dewey, dans la division en sous-classes selon les formes artistiques. Lors de l'élaboration, la bibliothèque de l'Art Institute de Chicago suggéra également des idées, à partir de ses propres modifications de la Dewey.

Ce système, adapté à la civilisation américaine (deux classes sont consacrées à l'histoire des Etats-Unis, et une seule à l'histoire des autres pays), est peu employé en Europe de ce fait. En Grande-Bretagne seulement 3% des bibliothèques l'utilisent. Un de ses principaux inconvénients est aussi l'absence d'index général.

d. Le XXe siècle

De nouveaux systèmes furent encore élaborés au cours du XXe siècle, mais leur diffusion fut plus réduite. C'est le cas du système d'Henri Evelyn Bliss, formulé vers 1902, dont l'intérêt majeur réside dans l'économie de notation, Bliss tenait en effet à ce que les indices soient courts. Il est peu utilisé en dehors des bibliothèques scolaires anglaises.

C'est dans l'entre-deux-guerres qu'apparurent les premiers systèmes non-hiérarchiques et non énumératifs qui permettaient l'analyse de sujets complexes et la prise en compte de points de vue différents. Ainsi la Colon classification, publiée en 1933, conçue par S. R. Ranganathan pour l'Inde. Les sujets peuvent être décomposés à l'aide de cinq concepts fondamentaux, inspirés des catégories aristotéliennes : la personnalité, la matière, l'énergie, l'espace et le temps. L'application de ces concepts fondamentaux détermine pour chaque sujet des facettes. Ranganathan a comparé son système à un meccano : les tables comportent des unités standard qui, combinées, permettent de construire un indice adapté. "Il n'y existe pas d'indice préfabriqué correspondant à un sujet¹¹", écrit-il. Ce système permet de traduire des idées précises et complexes, mais au moyen d'indices eux mêmes complexes. Par exemple l'indice NA 561, J37, 67:8 signifie "maquette de tour d'un château Tudor"... Ce système fut souvent

¹¹ Ranganathan cité par Richard Roy, dans *Classer et indexer : introduction à l'indexation documentaire*, Le Mans, Bibliothèque de l'Université du Maine, 1987, p. 45.

jugé trop compliqué, et les catégories fondamentales trop systématiques, et donc mal adaptées à la spécificité de chaque domaine. Il est employé principalement en Inde. Mais la Colon classification, avec son système de facettes, a été le point de départ de nombreuses recherches menées par la suite, en particulier celles du Classification Research Group, fondé en 1952.

Depuis de nouveaux systèmes ont vu le jour, dans le but de s'adapter aux besoins des lecteurs. Le plus discuté actuellement en France est celui des centres d'intérêts, apparu à Detroit en 1936. Il s'adresse aux lecteurs qui sont intéressés par un sujet particulier (l'enfant...), qui avec une classification comme la Dewey, est éclaté entre différentes classes, selon le point de vue sous lequel il est traité. Ce type de classement (qui est contesté) ne concerne en France que quelques bibliothèques de lecture publique, par exemple la médiathèque du Mans.

Dans ce rapide survol de l'histoire des systèmes de classement, nous n'avons pratiquement pas évoqué les classifications des connaissances. En effet s'il existe des liens entre classifications du savoir et des livres (nous l'avons vu pour le système de Bacon et la Dewey), ils restent limités. Mais, comme les classifications des connaissances, les systèmes de classement des livres évoluent. Car ils sont le reflet d'une époque, d'une vision particulière du monde. Ils peuvent donc de ce fait vieillir et devenir caduques. D'où l'abandon de certains systèmes, remplacés par d'autres.

3. La perception des classifications par les lecteurs

Les systèmes que nous venons de présenter (Dewey, C.D.U...) sont utilisés dans des bibliothèques en libre accès. Comment sont-ils perçus par les lecteurs? Des études ont été faites en France, en bibliothèques municipales¹² et à la Bibliothèque publique d'information¹³.

On peut distinguer, d'après ces recherches, quelques points :

¹² Voir Eliseo Veron, *Espaces du livre : perception et usage de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris, B.P.I., 99 p.

¹³ Voir Anne Dujol, *Le clair et l'obscur : perception et usage de la classification par la public de la B.P.I.* Paris, B.P.I., 1985.

- D'une manière générale, les lecteurs sont satisfaits de leur bibliothèque. Mais on peut toutefois penser que cette satisfaction provient plus des possibilités offertes par le libre accès, et de la richesse des fonds, que du système de classification des ouvrages.

- En effet on a observé à la B.P.I. que les usagers n'ont pas une bonne perception du cadre de classement, ce qui leur pose parfois des problèmes, en particulier pour l'enchaînement des cotes quand différents signes de ponctuation sont utilisés, comme c'est le cas dans la C.D.U. Les dépliants proposés expliquant le système sont peu consultés, et les lecteurs considèrent souvent que l'apprentissage de la classification est pour eux une perte de temps : ils préfèrent repérer dans la bibliothèque le secteur qui les intéresse, puis passer en revue les livres présentés. Le problème de la ponctuation concerne donc surtout les lecteurs qui ne cherchent pas directement en rayon, mais consultent les catalogues et cherchent ensuite la cote correspondant à l'ouvrage désiré.

- Pour localiser une salle ou un rayonnage, les chercheurs, d'après une enquête menée pour la Bibliothèque nationale de France¹⁴, privilégient les plans et les brochures (53 %), puis la signalétique (46 %), celle-ci devant être avant tout simple et claire, puis précise. L'utilisation de la couleur, de la typographie, semble être considérée comme moins importante. Ce qui est confirmée par l'enquête menée auprès des lecteurs de la bibliothèque Mouffetard à Paris, où un effort particulier avait été fait pour la signalétique : certains lecteurs n'avaient pas remarqué l'utilisation de couleurs correspondant à chaque classe¹⁵... On peut toutefois remarquer que dans cette bibliothèque la présence des couleurs reste assez discrète. Elle est plus marquée, par exemple, à la médiathèque de l'Ecole nationale des Beaux-arts. Chaque classe est symbolisée par une couleur, qui se retrouve d'une part sur des plaques de plexiglas où est mentionné l'intitulé de la classe, et d'autre part sur une bande placée en haut de chaque livre, sur le dos. On peut également évoquer l'exemple de la bibliothèque de La Chaux de Fonds, en Suisse, installée dans d'anciennes salles de classe : les rayonnages sont de couleurs différentes, pour aider le lecteur à s'orienter.

Marie-Françoise Hardy a résumé quelques points importants concernant la signalétique¹⁶ : Il faut *expliquer* sommairement l'organisation du plan de classement, en

¹⁴ *Les pratiques du libre accès et son organisation à la Bibliothèque nationale de France*, mai 1994, SCP Communication, non publié.

¹⁵ Eliseo Véron, *op. cit.* p. 73.

¹⁶ Marie-Françoise Hardy, "La signalisation", dans *Organiser le libre accès*, sous la direction de François Larbre, Villeurbanne, Institut de formation des bibliothécaires, 1995, 128 p., pp. 85-90.

mentionnant les grandes classes, dans le guide du lecteur et sur des panneaux ; puis *montrer*, en déclinant la signalisation selon plusieurs niveaux hiérarchiques, la taille des caractères indiquant que l'on va du général au particulier. Les intitulés doivent être soigneusement étudiés. Enfin, pour qu'elle garde toute sa valeur, il ne faut pas abuser de la signalisation, afin de ne pas "asphyxier le lecteur sous les messages."

Au terme de cette présentation, on peut juger préférable de choisir la Dewey plutôt que la classification du Congrès ou la C.D.U. En effet, la Dewey (comme la C.D.U.) est familière aux lecteurs français, contrairement à la classification du Congrès, et mieux adaptée à des fonds centrés plus spécialement sur l'Europe. Et face à la C.D.U., la Dewey possède au moins deux avantages : ses mises à jour régulières, et un système de notation plus simple, puisqu'elle n'emploie pas de signes typographiques particuliers, qui, s'ils apportent plus de précision, déroutent le lecteur.

II BIBLIOTHEQUES D'ART ET LIBRE ACCES

1. L'institut national d'histoire de l'art et sa bibliothèque

a. L'institut national d'histoire de l'art

On ne peut parler du projet de bibliothèque d'histoire de l'art sans évoquer l'institut auquel elle sera liée. C'est André Chastel qui proposa sa création dans un rapport rendu au Premier ministre en mai 1983, où il mettait en évidence les besoins de la France en matière d'histoire de l'art.

Le début du siècle avait vu de grandes réalisations en France dans ce domaine. L'Université de Paris décida en effet la création d'un Institut d'histoire de l'art, doté d'une riche bibliothèque grâce à la donation du couturier Jacques Doucet, en 1918. En 1910 fut créé, également à l'initiative de Jacques Doucet, le *Répertoire d'art et d'archéologie*, où étaient recensés les articles, puis également les livres à partir de 1927. Cette période fut suivie d'un ralentissement, qui toucha fortement la bibliothèque Doucet, durant la seconde guerre, puis les années 1950-1970 où les moyens manquèrent pour suivre la production éditoriale. Elle reçut enfin des moyens nouveaux grâce à l'ouverture du Cadist " Art et archéologie " en 1980. De nombreuses autres bibliothèques sont spécialisées en histoire de l'art, souvent dans un domaine particulier (arts d'Extrême-Orient, arts décoratifs...). Mais il manque en France une grande bibliothèque de référence en histoire de l'art, et un organisme capable de coordonner l'action des établissements existants. D'où le projet de création d'un institut national d'histoire de l'art, exposé par André Chastel dans son rapport. Se posa alors le problème de l'emplacement de cet institut. Diverses solutions, jamais entièrement satisfaisantes, furent proposées, jusqu'à l'annonce de la décision de transférer tous les imprimés de la Bibliothèque nationale de

France à Tolbiac. Une grande partie des locaux de Richelieu devenaient disponibles, ce qui fit redémarrer le projet.

A la demande du Premier ministre, M. Michel Laclotte a mis sur pied au printemps 1994 une Mission de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art, et a notamment remis un rapport sur cette question en mai 1995.

L'idée principale est de réunir dans un même lieu une bibliothèque spécialisée, une documentation, un centre de recherche, et des enseignements d'histoire de l'art, à partir du doctorat.

b. La bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art

La bibliothèque sera formée par le regroupement de trois bibliothèques spécialisées : la bibliothèque d'Art et d'archéologie, la bibliothèque centrale des Musées nationaux, une partie du fonds de l'Ecole nationale des Beaux-arts, et, éventuellement, la bibliothèque de l'école nationale des Chartes, si cet établissement rejoignait le site.

La définition même de cette bibliothèque d'art a évolué dans les dernières années. Lorsque Françoise Benhamou a publié en 1993 son rapport sur la bibliothèque nationale des arts¹⁷, il s'agissait de réunir à Richelieu les départements spécialisés de la Bibliothèque nationale de France et les bibliothèques spécialisées que nous avons citées. L'ensemble aurait donc porté le nom de bibliothèque *nationale*, se référant au statut des départements spécialisés, et *des arts* pour prendre en compte la variété des champs couverts, et par les départements spécialisés (musique, arts du spectacle), et par les bibliothèques arrivantes. Le décret du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France établit l'union dans un même établissement des départements spécialisés et des collections devant être installées à Tolbiac, impliquant de ce fait une autonomie de l'ensemble formé par les trois bibliothèques d'art. Dès lors la conclusion logique était de revenir à l'idée d'André Chastel : constituer une bibliothèque consacrée à l'histoire de l'art et spécifiquement à l'art occidental de l'Antiquité classique à nos jours.

¹⁷ Françoise Benhamou, *Pour une bibliothèque nationale des arts*, Paris, La Documentation française, 1993, 136 p.

Pour définir précisément le champ couvert par cette bibliothèque, on décida également de tenir compte des ressources offertes par d'autres bibliothèques spécialisées. Ainsi pour le cinéma la référence est la Bibliothèque de l'image et de la filmographie du Palais de Tokyo, constituée à partir des fonds des bibliothèques de la FEMIS et de la Cinémathèque française. Déjà la bibliothèque d'Art et d'archéologie avait choisi de ne pas chercher l'exhaustivité dans des secteurs déjà couverts par d'autres établissements (urbanisme, cinéma...). La bibliothèque de l'Institut ne couvrira donc pas toutes les civilisations, les périodes et les techniques. Il existe la bibliothèque Guimet pour les arts asiatiques, le cabinet d'égyptologie du Collège de France, la bibliothèque du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, la bibliothèque du musée des Arts et traditions populaires, le futur centre consacré à l'archéologie à Nanterre... La bibliothèque de l'Institut devrait donc couvrir l'art occidental de l'Antiquité à nos jours. L'art des autres civilisations serait seulement représenté par des ouvrages de références.

En ce qui concerne les techniques, la bibliothèque ne tendra pas à l'exhaustivité pour les arts décoratifs et les arts du livre, afin de ne pas faire doublon avec la bibliothèque du musée des Arts décoratifs (la bibliothèque d'Art et d'archéologie avait déjà fait le même choix), et la Bibliothèque nationale de France. De même pour les estampes et les monnaies et médailles. La question n'est pas encore résolue pour la photographie : il existe déjà le département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France, et une médiathèque va être ouverte à la Maison européenne de la photographie. Cependant la polyvalence des artistes au XXe siècle, qui emploient souvent plusieurs techniques, rend son exclusion difficile. Enfin, la bibliothèque devra être un pôle d'excellence dans les domaines suivants : l'art français ; l'art italien (en raison de l'importance de la recherche française dans ce secteur) ; certains types d'ouvrages essentiels, comme les catalogues de ventes, d'expositions, de musées ; et les instruments bibliographiques.

Les publics visés sont les étudiants à partir de la maîtrise, les chercheurs, les professionnels, et toute personne justifiant de la nécessité de recourir à cette bibliothèque.

Les lecteurs auront librement accès à une collection constituée par une part importante du fonds des bibliothèques spécialisées citées. Cet ensemble formera une collection unique en libre accès. On trouvera en magasin les collections de la bibliothèque

d'Art et d'archéologie, qui ne peuvent être directement accessibles aux lecteurs, ni mélangées à un autre fonds, selon les termes de la donation de Jacques Doucet, et les ouvrages des deux autres bibliothèques dont la présence dans les zones de libre accès n'est pas jugée indispensable. Enfin, les ouvrages rares et précieux, ainsi que les documents spécialisés (fonds d'estampes, de photographies et de manuscrits de la bibliothèque d'Art et d'archéologie, par exemple) seront conservés en réserve.

2. Bibliothèques de recherche et libre accès

a. Le libre accès en France et à l'étranger

Les bibliothèques de recherche en libre accès sont rares en France, à l'exception des bibliothèques universitaires, et de bibliothèques destinées à des professionnels, comme celles des Musées nationaux et du musée national d'Art moderne¹⁸, où les conservateurs de musées peuvent accéder librement au fonds.

L'accès libre existait déjà en France au XIX^e siècle : on peut citer, dans le domaine de l'histoire de l'art, la bibliothèque Forney qui était alors (ce n'est plus le cas aujourd'hui) entièrement en libre accès. Mais cette pratique ne s'est répandue en France qu'après 1945, tout d'abord dans les bibliothèques de lecture publique. Le but était de développer la lecture, en permettant au public d'être plus proche des ouvrages, physiquement et psychologiquement. Grâce à l'accès libre, les lecteurs n'ont plus besoin d'avoir une idée précise sur l'ouvrage qu'ils désirent, mais peuvent aller à l'aventure dans les rayons et choisir librement.

Le libre accès fut ensuite recommandé pour les bibliothèques universitaires par une circulaire de 1962¹⁹. Mais cette pratique ne fut pas étendue à d'autres types de bibliothèques de recherche.

Hors de France on peut au contraire citer de grandes bibliothèques de recherche en accès libre, qui fonctionnent ainsi à la satisfaction de leurs lecteurs. Ainsi, à Rome, le Deutsche Archäologische Institut : seulement un tiers des collections sont rangées en

¹⁸ Le centre de documentation du M.N.A.M., qui a fusionné en 1995 avec celui du Centre de création industrielle, propose une petite partie de son fonds (3000 volumes) en libre accès pour tous les lecteurs (chercheurs, étudiants...). Mais les magasins (plus de 100.000 volumes) sont seulement accessibles au conservateurs du musée, qui d'ailleurs sont très attachés à cette facilité d'accès.

¹⁹ Voir sur ce point Jean Sansen, "La métamorphose du magasin de livres", dans *Mélanges Jean Bleton, Construction et aménagement des bibliothèques*, Paris, Cercle de la librairie, 1986, 274 p., pp. 87-95.

magasins (les ouvrages les moins consultés, les plus précieux et ceux qui sont en marge des domaines couverts) tandis que 80.000 volumes sont disponibles librement ; la bibliotheca Hertziana, consacrée à l'histoire de l'art italien. A Londres les bibliothèques de l'institut Warburg, centrée sur la tradition classique de la culture européenne, de l'institut Courtauld. A Munich, tous les ouvrages du Zentralinstitut für Kunstgeschichte sont en accès direct, à l'exception des livres rares ou précieux et des catalogues de ventes. Les Etats-Unis ont également une forte tradition de libre accès dans les bibliothèques de recherche, associée à une conception de la réserve plus large qu'en France.

b. Inconvénients et avantages du libre accès en bibliothèque de recherche

Deux des principales fonctions des bibliothèques sont la conservation et la communication des collections. Ces deux fonctions sont complémentaires, mais selon la nature du fonds, l'accent peut être mis sur l'une ou sur l'autre. Privilégier la conservation, dans le cas d'un fonds de livres précieux ou rares, conduit à choisir un mode d'accès indirect à ces collections. En magasins, les ouvrages sont généralement regroupés, à l'intérieur de grandes classes, selon leur format : "La fonction essentielle du classement par format est d'assurer des conditions optimum de stockage et de conservation : classer côte à côte un *Que-sais-je* et un atlas serait à la fois dispendieux en espace et dangereux. La contrepartie de ce choix technique est, bien sûr, de séparer des documents pouvant avoir des points communs essentiels²⁰." Or le libre accès n'a réellement d'intérêt pour le lecteur que s'il est associé à un classement systématique. Seul doit compter le contenu de l'ouvrage, et non sa présentation matérielle. Des ouvrages de formats différents doivent donc se côtoyer, ce qui nuit à leur bonne conservation. Le plus grand risque d'usure est aussi dû à la consultation plus fréquente des ouvrages.

Le libre accès peut aussi entraîner un déclassement des collections, si les lecteurs remettent eux-mêmes les ouvrages en rayons. Aussi dans de nombreuses bibliothèques cette opération est assurée par le personnel. C'est par exemple le cas à la bibliotheca Hertziana à Rome.

²⁰ Richard Roy, op. cit. p. 8.

Enfin il faut citer les risques de vol. Il n'est pas possible de vérifier si les ouvrages pris en rayon sont effectivement rendus par les lecteurs, puisqu'il ne reste pas de trace de la consultation.

Ces inconvénients sont bien entendu les mêmes que dans une bibliothèque de lecture publique. Mais la nature même des bibliothèques de recherche les rend plus importants. En effet le fonds de ces bibliothèques présente de nombreux ouvrages sinon précieux, du moins difficiles à acquérir, et donc à remplacer. On peut penser par exemple aux catalogues d'expositions organisées à l'étranger, et reçus par échange. C'est d'ailleurs pour cette raison que la bibliothèque du M.N.A.M. a décidé de ne mettre aucun catalogue d'exposition en libre accès, en dehors de celles organisées au centre Pompidou.

Les inconvénients du libre accès pour les collections sont cependant contrebalancés par l'avantage qu'il représente pour les lecteurs. Mais si cet intérêt est unanimement reconnu pour les bibliothèques de lecture publique, ce n'est pas toujours le cas pour les bibliothèques de recherche. Richard Roy écrivait en 1987 : "Si l'on considère les comportements de ce type d'utilisateurs [les chercheurs, les étudiants], on peut penser que l'organisation systématique de la documentation sur les rayons et l'accès libre au document primaire sont un raffinement superflu. (...) Pour [ces lecteurs], qui sont les seuls à utiliser les fichiers d'une bibliothèque, une telle organisation double la stratégie d'accès mise en oeuvre dans les fichiers systématiques.²¹" Le libre accès a-t-il donc un intérêt réel pour les chercheurs? Les lecteurs de la Bibliothèque publique d'information citent, parmi les avantages de ce centre, la rapidité d'accès aux documents. Ils savent en effet immédiatement si le livre est en rayon, et, en le feuilletant, s'il est intéressant pour leur recherche. Mais, en dehors de ce gain de temps, existe aussi un avantage scientifique au libre accès aux rayons. Selon Eric de Grolier²², le feuilletage des ouvrages fait partie des procédés de recherche d'information : "Il y a beau temps que les chercheurs et les praticiens s'étaient persuadés de l'insuffisance des procédés traditionnels de recherche, et ils sont aussi conscients des limites de l'interrogation des banques de données." La stratégie de recherche est donc multiple : feuilletage régulier de périodiques, assistance à

²¹ Richard Roy, op. cit. p. 71.

²² Voir Eric de Grolier, "Taxilogie et classification : un essai de mise au point et quelques notes de prospective", *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, n° 6, pp. 468-489.

des congrès, et "bouquinage", c'est-à-dire recherche en rayons, dans une bibliothèque en libre accès. Le lecteur parcourt les rayonnages et "feuilleter le dos des livres", dans le domaine qui l'intéresse²³. Le libre accès permet ainsi de trouver le livre "que l'on ne cherchait pas". Le bouquinage est aussi appelé butinage, c'est une traduction de l'anglais *browsing*. Si les termes français sont récents, leur homologue anglais apparaît pour la première fois en 1890 dans le *Libraries journal index*²⁴. Eric de Grolier souligne par ailleurs l'insuffisance de la France en ce domaine, à l'exception de la B.P.I.. Car cette pratique n'est possible que dans des établissements utilisant un cadre de classement systématique. Mais les chercheurs qui ont travaillé à l'étranger dans de grandes bibliothèques de recherche, comme la Hertziana, ont souvent souligné l'importance du libre accès aux collections pour leur travaux. André Chastel, dans son rapport en 1983, avait déjà exprimé le vœu que la Bibliothèque d'art et d'archéologie, réaménagée, soit librement accessible aux chercheurs "comme toutes les institutions similaires à l'étranger".

Le libre accès permet donc de compléter les moyens traditionnels de recherche. Comme l'a écrit Annie Bethery "l'adoption de l'accès indirect aux collections ne saurait donc aujourd'hui se concevoir que dans le cas d'une réserve de livres précieux ou dans le cas d'ouvrages peu fréquemment consultés."

c. Cadres de classements et bibliothèques de recherche

Une bibliothèque spécialisée peut soit se constituer un classement maison, soit adapter à ses besoins un cadre de classement existant. Pendant longtemps, la tendance était plutôt au classement maison. La bibliothèque centrale des Musées nationaux, la bibliothèque d'Art et d'archéologie, les bibliothèques étrangères que nous avons citées précédemment, à Munich, Rome, Londres, ont toutes des classements maison. Il y a toutefois des exceptions. A Paris la bibliothèque Forney a adopté, pour ses collections en accès libre, la C.D.U. La bibliothèque de l'Art institute de Chicago avait quant à elle choisi la Dewey, en l'adaptant à ses besoins.

²³ Michel Melot a attiré notre attention sur deux points concernant le dos des livres : d'une part certains ouvrages n'ont pas leur titre mentionné sur le dos, ce qui oblige à sortir le livre de son rayonnage, pour voir la couverture, et d'autre part le sens de l'inscription varie. En France elle va de bas en haut, alors que dans les autres pays c'est en général l'inverse. Un usage normalisé serait plus confortable pour le lecteur...

²⁴ Cité par Deborah Goodhall dans *Browsing in public libraries*, Loughborough, Library of information statistics unit, 1989, 174 p., p. 11.

Les systèmes de notation adoptés pour les classements maison sont souvent alphabétiques. Ce système permet en effet une division en vingt-six sections, ce qui laisse plus de liberté que les dix classes du système décimal.

Cependant la tendance est plutôt aujourd'hui à la normalisation, et donc à l'adoption, accompagnée des adaptations nécessaires, d'un des principaux cadres de classement existants. L'accent a déjà été mis sur l'intérêt que cela représente pour les lecteurs qui retrouvent les mêmes principes de classement dans toutes les bibliothèques. Cette normalisation existe déjà aux Etats-Unis, où l'on utilise deux classifications : la Dewey en lecture publique, et la classification du Congrès dans les bibliothèques de recherche et les bibliothèques universitaires. Dans cet esprit, Eric de Grolier souhaite l'établissement de relations entre systèmes encyclopédiques et spécialisés. Déjà, lors de la conférence de Londres sur la classification, en 1963, avait été énoncé le projet ambitieux de mettre au point une classification générale qui permettrait de "donner une ossature pour classer les sujets spécialisés ainsi que les disciplines marginales intéressant l'utilisateur d'une bibliothèque spécialisée²⁵". Mais ce projet n'a pas vu le jour.

Cette logique de normalisation²⁶ se retrouve dans le projet de bibliothèque de l'Institut, puisque il a été souhaité lors des réunions entre la Bibliothèque nationale de France et la Mission de préfiguration de l'Institut que les classements adoptés par la B.N.F. et l'Institut soient sinon identiques, du moins proches. La Bibliothèque nationale de France a choisi d'adopter, pour les collections proposées en libre accès à Tolbiac et pour la salle de référence des départements spécialisés de Richelieu, la Dewey, avec des modifications. Il nous semble donc judicieux de faire également le choix de la Dewey, comme base de réflexion pour un projet de cadre de classement.

²⁵ D.J. Foskett, "La conférence de Londres sur la classification. Juin 1963", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 8, p. 423.

²⁶ Eric de Grolier a souligné les avantages de cette normalisation du point de vue "économique et psychologique". Art. cité p. 473.

III REFLEXIONS POUR UN CADRE DE CLASSEMENT

La base de notre étude a été la classe 700 de la Dewey, (Les arts. Beaux-arts et arts décoratifs), en nous limitant aux divisions 700 à 770 consacrées aux beaux-arts, conformément au choix fait pour la bibliothèque de l'Institut. Nous l'avons comparée avec les classes consacrées aux arts dans la C.D.U., dans l'adaptation faite par la Bibliothèque publique d'information, et dans la classification du Congrès. Il a été tenu compte des renvois établis vers d'autres classes de la Dewey. Nous avons également utilisé les cadres de classement de bibliothèques spécialisées en histoire de l'art : Zentralinstitut für Kunstgeschichte de Munich, Kunstbibliothek de Berlin, Thomas J. Watson Library du Metropolitan de New-York²⁷. Enfin nous nous sommes intéressé aux modifications apportés à la Dewey pour le département D4, Littérature et art, de la Bibliothèque nationale de France. Nous verrons quelles adaptations pourraient être apportées au classement systématique, et quelles sont les ruptures à faire dans ce classement, pour des types d'ouvrages particuliers.

1. La Dewey et l'histoire de l'art

Comment est organisée la classe 700, et cette organisation paraît-elle adaptée à l'histoire de l'art, et à la recherche dans ce domaine? Voici le jugement exprimé par André Chastel à ce sujet, dans un éditorial de *La revue de l'art*²⁸ : "... La classification décimale universelle, comme son aînée Dewey, semblent encore s'arrêter au niveau inférieur de l'immense bloc par trop réfractaire à la logique numérique que constitue la littérature sur l'histoire de l'art, des arts et des artistes. A peine a-t-on amorcé une mise en ordre pour les ouvrages relatifs à l'étroit domaine de l'exécution artistique par classe de techniques : c'est leur classe numérotée 7. Celle-ci reflète les divisions rudimentaires de notre discipline, son trivium et son quadrivium, les arts majeurs et appliqués." Comme

²⁷ Ces cadres de classement se trouvent en annexe.

²⁸ *La revue de l'art*, 1971, n° 11.

l'indique André Chastel, l'organisation de la classe consacrée aux arts est faite principalement d'après les différentes disciplines artistiques. Si la première division est consacrée aux ouvrages généraux, comme toujours en Dewey, toutes les divisions suivantes portent sur des disciplines particulières : urbanisme, architecture, sculpture... Cette prépondérance accordée aux disciplines se retrouve dans presque tous les classements (on peut citer parmi les exceptions la bibliothèque de Munich, qui donne la priorité au traitement géographique), et aussi dans l'enseignement. La majorité des cours spécialisés de l'Ecole du Louvre traitent d'une discipline particulière : histoire de l'architecture, de la sculpture... Les intitulés correspondent à peu près aux divisions 720 à 770. Cela correspond à une certaine tendance de la recherche. Quels sont les autres?

Comme l'a écrit André Chastel, l'histoire de l'art part de l'étude des oeuvres, ce qui conduit naturellement aux monographies d'artistes. Mais ce seul cadre ne suffit pas : les historiens d'art ont aussi, en étudiant les oeuvres, à définir des styles, des écoles. Ce qui conduit donc à l'histoire de l'art traitée par périodes, par aires géographiques.

Enfin après l'étude des formes, vient l'étude iconographique, qui s'attache aux valeurs représentatives. Etude des artistes, des styles, et de l'iconographie : voici donc les principaux domaines de la recherche définis par Chastel. Comment sont-ils représentés dans la Dewey, et si cela est nécessaire, quelles autres solutions pourraient être envisagées?

a. Les artistes

Les ouvrages sur la vie et l'oeuvre des artistes constituent une part importante de la production éditoriale dans le domaine artistique. A l'occasion de l'exposition *Cézanne* au Grand Palais, plus de cinquante ouvrages concernant cet artiste sont disponibles : biographies, catalogue raisonné, correspondance de l'artiste, souvenirs du peintre Emile Bernard... En Dewey, les ouvrages traitant de la vie et l'oeuvre des artistes sont rattachés (à l'aide de la subdivision commune .092) à la discipline dans laquelle ils se sont illustrés. Ce qui est pose problème pour les artistes ayant employé plusieurs techniques, pratique courante aujourd'hui, et déjà au XIXe siècle. La Dewey prévoit donc de placer ces artistes à part, dans la première division consacrée aux ouvrages généraux, en 709.2. Ces localisations multiples nous semblent peu pratiques pour le lecteur. C'est pourquoi la B.P.I. a préféré regrouper tous les artistes, quelque soit leur technique, avec une

exception toutefois pour les photographes qui sont classés à part (comme les couturiers, les metteurs en scène). Les artistes sont classés tout d'abord par siècle (du Xe au XXe siècle), puis par ordre alphabétique. Cela nous semble être le plus intéressant pour le lecteur. La Bibliothèque nationale de France a choisi également de réunir les artistes, afin de constituer des corpus, comme en littérature. Leur première idée était de grouper tous les artistes quelque soit leur spécialité. Mais cela présentait l'inconvénient de "dépouiller" certains secteurs dans lesquels l'activité éditoriale est moins forte, comme la mode. Donc, couturiers, photographes, urbanistes, chorégraphes et metteurs en scène seront classés au sujet. Le choix de mettre les photographes à part pose cependant, nous semble-t-il, un problème spécifique en raison des liens entre photographie et autres arts, en particulier la peinture. Une exposition tenue en 1981 au musée d'Art moderne de la Ville de Paris n'était-elle pas d'ailleurs intitulée *Ils se disent peintres, ils se disent photographes...*

Pour un même artiste il faut réunir tous les ouvrages le concernant : ses écrits théoriques, sa correspondance ; les catalogues raisonnés, ouvrages critiques, biographies, et cela quelque soit le type de l'ouvrage : actes de colloque, catalogues d'exposition... comme c'est le cas à la B.P.I. où l'on trouve par exemple, pour Van Gogh, le catalogue de son oeuvre, plusieurs biographies, sa Correspondance générale, le catalogue de l'exposition tenue en 1990 à Amsterdam.

Pour chaque artiste, la Bibliothèque nationale de France distinguera les ouvrages de l'artiste et sur l'artiste. Mais ces précisions ne peuvent être utiles que pour les artistes les plus étudiés, pour lesquels on dispose d'une documentation très importante. Et elles introduisent un niveau supplémentaire de classement. A la B.P.I., on classe simplement les ouvrages selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Un classement chronologique par date de parution est également possible.

b. L'histoire de l'art par périodes et aires géographiques

Annie Bethery indique, dans sa présentation générale de la Dewey, qu'une des difficultés majeures de la classe 700 provient des notions historiques et géographiques, qui ne s'expriment pas toujours de la même façon. La Dewey prévoit un traitement par périodes et aires géographiques, de l'art en général, en 709, et de chaque discipline

ensuite. Il existe une subdivision commune pour introduire ces notions (-09), mais elle n'est pas utilisée pour toutes les disciplines artistiques, par exemple la sculpture.

Nous avons déjà évoqué la prépondérance accordée aux disciplines, qui se retrouvait dans les enseignements spécialisés de l'Ecole du Louvre. Les autres cours spécialisés de cette école sont centrés sur une civilisation non européenne (Afrique, Inde, Océanie...) ou sur une période particulière, mais cela uniquement pour le XIXe siècle et l'époque contemporaine, et pour l'Antiquité. Il existe en effet plusieurs cours d'art et d'archéologie, consacrés à Rome, la Grèce, et la Gaule. On remarquera, par comparaison, le peu de place consacrée par la Dewey à l'art de l'Antiquité (jusqu'à l'an 500, pour tous les pays) en 709.012. La Bibliothèque nationale de France a d'ailleurs décidé de modifier cela, en plaçant l'art de cette période en 709.3, avec des indices pour chaque zone, dont le monde celte, (709.36), romain, grec...

D'une manière générale, en Dewey, la traduction de notions à la fois historiques (pour une période) et géographiques (pour une aire) conduit à la construction d'indices fort longs. Or les chercheurs sont souvent spécialisés dans une discipline, un pays et une période précise. Ceci est particulièrement vrai en peinture. Les collections des musées (et donc les catalogues) sont d'ailleurs souvent présentées par école (française, italienne, flamande...) et pour chaque école par période. Mais l'indice du *Renouveau de la peinture religieuse en France (1800-1860)* de Bruno Foucart compte neuf chiffres, 759.409 034, et celui de *L'architecture en fer, France, XIXe siècle*, de Bertrand Lemoine, onze : 720.944 09034. La longueur de cet indice vient des subdivisions de lieu, et surtout de temps : .44 pour la France, et .09034 pour le XIXe siècle. L'usage, dans de tels cas, est d'abrégé l'indice pour établir la cote. Six chiffres semblent en effet un maximum. On garderait donc seulement 920.944, ce qui éliminerait la notion de période. Ainsi tous les ouvrages traitant d'architecture française seraient classés de façon continue, selon l'ordre alphabétique des auteurs. Ce qui semble difficile dans une bibliothèque spécialisée en histoire de l'art, vu le nombre de livres consacrés à ce sujet. D'autant plus que ce problème concerne l'architecture, la peinture, la sculpture et l'histoire générale de l'art.

La comparaison avec les indices utilisés à la B.P.I. est intéressante. Notre ouvrage sur l'architecture française du XIXe siècle est représenté par six chiffres seulement : 724.406. D'une part la B.P.I. a choisi d'augmenter la place accordée au traitement géographique, de 724 à 729, et se sert du dernier chiffre (de 4 à 9) pour indiquer le

continent, par exemple le 4 pour l'Europe. D'autre part la période est indiquée par deux chiffres seulement : 06 pour le XIXe siècle. L'indice peut donc être conservé tel quel pour la cote. Cette économie de notation est particulièrement intéressante, mais nécessiterait pour la transposer une transformation importante de la Dewey, à la fois dans l'organisation de chaque division (pour la place accordée au traitement géographique et historique), et pour les subdivisions communes. Des solutions intermédiaires pourraient toutefois être envisagées, par exemple généraliser l'exception prévue par la Dewey pour le traitement historique et géographique de la peinture : les périodes historiques sont traduites par des subdivisions particulières, ayant au maximum trois chiffres, et pour les pays d'Europe on ne doit ajouter à 759 que les chiffres suivant le 4, dans les subdivisions de lieu (on emploie donc 4 au lieu de 44 pour la France, 5 au lieu de 45 pour l'Italie...). Associer et généraliser ces deux exceptions permettrait de construire des indices plus courts, sans avoir à modifier complètement l'organisation interne des divisions. On obtient par exemple l'indice 759.406 pour la peinture française du XIXe (le 4 symbolise la France, et 06 le siècle), au lieu de 759.440 903 4, si l'on appliquait la règle commune...

Quelque soit la solution choisie, il est en tous cas impératif de simplifier le traitement de l'art par périodes et aires géographiques, afin d'obtenir des indices de six chiffres au maximum.

c. L'iconographie

En Dewey l'iconographie a sa place en 704.9, et dans les divisions correspondants aux différentes disciplines : sculpture (731.8), dessin (743, Le dessin et les dessins classés par sujets), peinture (753 à 758), gravure (769.4) et photographie (778.9 , Photographie de différents sujets). On peut remarquer que dans chaque division l'iconographie n'est pas toujours placé au même endroit. Selon les cas, une ou plusieurs subdivisions peuvent d'ailleurs lui être accordées. Ce traitement est tout à fait différent de celui de la B.P.I., où l'indice de l'iconographie est toujours formé par l'indice principal de la discipline, suivi de la notation .1. On a donc 7.1 iconographie de l'art, 73.1 iconographie de la sculpture, et 75.1 pour la peinture. La C.D.U. utilise toujours pour l'iconographie la subdivision commune .04.

Quant aux différents sujets, ils sont les mêmes dans toutes les classifications, seul l'ordre peut varier : figure humaine, nature vivante et nature morte, sujets architecturaux, allégories, sujets mythologiques, religieux, et divers (paysages...). A l'intérieur de la Dewey, l'ordre de ces sujets est toujours le même, sauf en peinture, où les sujets allégoriques et mythologiques viennent en premier, suivis par les scènes de la vie quotidienne, les sujets religieux, et la personne humaine.

Des modifications sont peut-être nécessaires, mais elles sont principalement liées aux besoins des chercheurs : Est-il préférable que tous les ouvrages d'iconographie soient réunis, ou divisés suivant les disciplines artistiques? Enfin les différents thèmes, leur organisation et les intitulés, pourraient être comparés avec le système de classification iconographique *Iconclass*²⁹, et revus à partir de ce modèle.

Après ces différents domaines, nous allons préciser le traitement de types particuliers d'ouvrages, très utilisés par les chercheurs en histoire de l'art. Il s'agit des périodiques, et des catalogues de ventes, d'expositions et de musées.

d. Périodiques

Les périodiques d'histoire de l'art sont fort divers, consacrés à l'ensemble des beaux-arts (*Apollo*) ou à une discipline particulière (*Cahiers des arts du feu et de la céramique*), destinés à un public de chercheurs (*Paragone*), ou plus largement, aux amateurs d'art (*L'estampille-L'objet d'art*). Ces revues permettent de prendre connaissance des travaux les plus récents, des acquisitions des musées. Elles publient aussi des compte-rendu d'ouvrages, d'expositions, et offrent souvent une riche illustration.

La Dewey prévoit de les classer selon la discipline, en utilisant une subdivision commune de forme. Ainsi toutes les revues d'art seraient placées en 705. Ce rangement "intégré" est rarement employé dans les bibliothèques encyclopédiques, mêmes celles qui suivent assez strictement la Dewey, comme les bibliothèques de la Ville de Paris, où tous les périodiques sont regroupés, quelque soit leur sujet. Les périodiques sont le plus souvent

²⁹ Van de Waal, H., *Iconclass : an iconographic classification system*, Amsterdam, North-Holland, 1973-1984. 17 vol.

rangés séparément des autres imprimés, ce qui permet une meilleure gestion de l'espace, vu l'accroissement régulier des collections de périodiques. Dans cette logique, la bibliothèque de l'Ecole des Ponts et Chaussées a même décidé de séparer périodiques vivants et morts. Ces derniers sont rangés dans des magasins plus éloignés de la salle de lecture car les périodiques scientifiques anciens sont moins souvent consultés.

Les périodiques peuvent être classés, pour une même discipline, soit en suivant l'ordre alphabétique strict, soit en les regroupant d'abord par sujet, comme c'est le cas à la bibliothèque Forney, où deux salles sont réservées aux périodiques. Sont distingués les périodiques traitant des beaux-arts en général, d'architecture, de photographie... On retrouve à l'intérieur de chaque catégorie le classement alphabétique.

La B.P.I. propose aussi un classement des périodiques d'art selon leur sujet. Mais de plus les périodiques sont rangés avec les autres imprimés. Ce type de rangement existe aussi dans quelques bibliothèques municipales en France, comme celle de Taverny. Il est toujours associé à un classement multimédia.

Que faut-il proposer en libre accès? Les derniers numéros bien entendu, comme dans toutes les bibliothèques, du plus grand nombre possible de périodiques, et de tous ceux qui viennent de naître. Mais il est intéressant pour le lecteur de pouvoir aussi dépouiller une revue sur une large période. La bibliothèque Forney propose donc en libre accès les cinq ou dix dernières années, selon les revues. Mais pour les plus importantes, comme la *Gazette des beaux-arts*, la *Revue du Louvre*, toute la collection devrait être en libre accès. Le choix est à faire au cas par cas, en déterminant quelles sont les revues les plus fréquemment consultées.

e. Catalogues de ventes.

Les catalogues de ventes sont un des instruments de travail indispensables en histoire de l'art. Ils permettent en effet d'établir l'historique des oeuvres, mais contribuent aussi à l'histoire du goût et des collections. Pour établir un catalogue raisonné, la notice d'un catalogue d'exposition ou de musée, il faut donc y avoir recours. Ces catalogues sont classés en Dewey en 700.4. Dans tous les cadres de classement, ils sont généralement regroupés, et rangés suivant l'ordre chronologique. Il y a cependant des exceptions. Ainsi la classification du Congrès préconise plutôt, quand cela est possible, un classement par nom du collectionneur, ou par technique. Mais on peut

préférer le classement chronologique pour sa simplicité, il correspond sans doute mieux aussi aux besoins des chercheurs.

Au delà du classement, se pose la question du libre accès. Le petit nombre de pages de certains de ces ouvrages fait craindre leur déclassement. Souvent on ne peut se repérer avec le dos de l'ouvrage, inexistant du fait de la taille du volume : l'étiquette portant la cote de l'ouvrage est alors placée sur la couverture. De ce fait ils sont généralement gardés en magasins, même dans des bibliothèques en libre accès. C'est le cas de la bibliothèque Drouot, dépendant de la Ville de Paris, qui conserve les catalogues de vente de l'hôtel Drouot depuis 1983. Tout le fonds de cette bibliothèque est en libre accès, sauf ces catalogues, qui doivent être demandés aux bibliothécaires. On peut faire la même remarque pour le Zentralinstitut de Munich.

Quel est l'intérêt du libre accès pour ce type d'ouvrage? Les chercheurs n'ont pas évidemment la même démarche que pour des livres thématiques, ils cherchent en général des catalogues précis, repérés grâce à des répertoires. Toutefois l'accès direct est beaucoup plus agréable si l'on doit consulter un grand nombre de catalogues, souvent pour ne relever qu'une référence. A la Compagnie des commissaires-priseurs, tous les catalogues de ventes sont en accès direct, mais le risque de déclassement est évité : ils sont reliés en volumes, suivant l'ordre chronologique. Chaque volume (environ trente-cinq par an) porte une date et un numéro : le remettre à sa place exacte ne pose ainsi plus de problème. Les catalogues sont également beaucoup plus faciles à trouver en rayon. Cette solution pose cependant un problème de coût vu l'importance de l'accroissement annuel (10 mètres linéaires en moyenne à la bibliothèque des Musées nationaux). Il serait aussi possible de microfilmer les catalogues, des opérations de ce type ont déjà commencé pour les catalogues anciens (à la bibliothèque d'Art et d'archéologie par exemple). Les lecteurs ont souvent exprimé leur peu d'attrait pour ce type de support, mais la consultation est souvent rapide, ce qui rend moins gênante la lecture sur écran. Si toute la collection de catalogues de ventes ne peut être mise en libre accès, on pourrait en tout cas proposer, avec les répertoires de ventes, les catalogues du mois en cours.

f. Catalogues de musées et de collections particulières

Les catalogues de musées et de collections particulières, grâce aux notices d'oeuvres qu'ils contiennent, constituent également un instrument de recherche irremplaçable.

La Dewey les réunit (en 708), classés par pays (en commençant par l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne...) par ville, et à l'intérieur, par musée. Il conviendrait tout d'abord de séparer catalogues de musées et de collections particulières, comme c'est le cas dans les bibliothèques spécialisées et à la B.P.I. Ce classement des catalogues de musées, plus ou moins précis, est adopté par toutes les bibliothèques. Un ou deux niveaux supplémentaires de classement doivent être ajoutés pour les grands musées, qui publient de nombreux catalogues (la bibliothèque des Musées nationaux conserve par exemple plus de cent catalogues du Metropolitan de New-York postérieurs à 1960) : classement par section ou département du musée, et par date de parution. Il existe un cadre de classement spécialisé consacré à la muséologie, créé par l'I.C.O.M., Conseil international des musées. La cote des catalogues est formée par un numéro de pays, l'initiale et un numéro de ville, l'initiale et un numéro de musée, éventuellement la section, et enfin la date de parution. Ce classement est utilisé à la bibliothèque centrale des Musées nationaux, avec une adaptation, puisque tous les catalogues de musées étrangers sont classés directement à la ville. Le classement par ville est peut-être plus simple pour le lecteur, d'autant plus que le classement par pays de la Dewey et de l'Icom est fait par continent, et ne suit donc pas l'ordre alphabétique. Dans les deux cas, une grande vigilance est nécessaire pour éviter les déclassements, vu le nombre d'éléments qui constituent la cote (pays éventuellement, ville, musée, section, année).

La classification du Congrès propose une variante : classer les catalogues se rapportant à des techniques particulières (peinture...) dans la division correspondant à cette technique. Dans cet esprit, la Bibliothèque nationale de France a décidé de classer les catalogues des musées consacrés à une seule discipline (musées des arts décoratifs de Paris et Bordeaux) ou à un artiste (musée Gustave Moreau à Paris) à la discipline ou à l'artiste. Ce choix a l'inconvénient de ne plus permettre de présenter une collection de catalogues de musées complète. Il faudrait donc envisager des ouvrages en deux exemplaires.

g. Catalogues d'expositions.

Les expositions sont l'occasion de faire le point sur le sujet traité, dans des catalogues souvent volumineux et abondamment illustrés. Ils deviennent donc des ouvrages de référence.

La Dewey prévoit de les regrouper, quelque soit leur sujet, en 707.4, en suivant l'ordre chronologique. Ce mode de classement est fréquent. Il est employé à la bibliothèque des Musées nationaux, au Metropolitan, à Berlin. Pourtant les sujets des expositions sont fort différents, comme le montre la typologie dressée par André Chastel³⁰ : expositions monographiques (concernant un artiste ou un collectionneur), inventaires (présentant les oeuvres d'une école ou d'une époque données, conservées dans les collections de tel ou tel pays), synthèses (L'impressionnisme), expositions techniques (restauration, analyses de laboratoire), et expositions-dossiers, de conception plus didactique. Le classement chronologique est-il donc vraiment judicieux? Un aménagement y a été apporté à Munich : les catalogues d'exposition sont réunis, par ordre de lieux et de dates, mais les catalogues concernant l'oeuvre d'un artiste sont rangés avec les monographies d'artistes. Même chose à la médiathèque de l'École nationale des beaux-arts. A la B.P.I., "l'éclatement" de la collection des catalogues d'expositions est complet, puisqu'il concerne les catalogues monographiques et thématiques. Ainsi, *La Jeunesse des musées*³¹ est classé avec les ouvrages de muséologie. Cette solution, adoptée à la B.N.F., nous paraît la plus satisfaisante pour une bibliothèque en libre accès, qu'elle soit spécialisée ou non. Elle seule permet au lecteur un butinage efficace.

Restent les livrets ou catalogues de salons. Ces expositions périodiques réunissent les oeuvres de nombreux artistes, utilisant différentes techniques³². En France ces expositions ont débuté au XVIIe siècle avec le Salon officiel. Il en existe plusieurs aujourd'hui, comme le Salon des Indépendants, le Salon d'Automne, la FIAC... A la B.P.I., les livrets anciens de salons sont classés avec l'art français de la période (les catalogues de salons du XXe siècle sont absents des collections). Tous ces catalogues de salons (nationaux et internationaux) pourraient aussi être regroupés, et classés chronologiquement. Dans ses collections placées en magasin (directement accessibles

³⁰ André Chastel, *La revue de l'art*, 1974, n° 26, éditorial.

³¹ Il s'agit d'une exposition tenue au musée d'Orsay en 1994, qui présentait l'histoire des musées français jusqu'au début du XXe siècle.

³² La FIAC (Foire internationale d'art contemporain) présentait ainsi cette année peintures, sculptures, installations, photographies et vidéos.

pour les conservateurs du musée), le centre de documentation du musée national d'Art moderne a réuni tous les catalogues de salons du XXe siècle sous la cote S. Comme un périodique, chaque salon se voit attribué un numéro. Les catalogues sont ensuite classés chronologiquement. Ce classement paraît pratique pour les chercheurs.

Les catalogues d'expositions thématiques pourraient donc classés selon leur sujet, tandis que les livrets et catalogues de salons, classés chronologiquement, resteraient placés en tête de la classe 700.

2. La classe 700 et ses adaptations

Nous allons maintenant étudier plus précisément le contenu de chaque division concernant les beaux-arts et les arts décoratifs, de 700 à 770.

a. La division 700 : Beaux arts et arts décoratifs

Nous avons déjà évoqué cette division, dans laquelle sont placés catalogues d'expositions, de ventes et de musées. Comme dans chaque classe de la Dewey on trouve ici des ouvrages généraux sur la discipline, en particulier des ouvrages dits de référence, ou usuels : dictionnaires d'artistes et encyclopédies ; bibliographies ; répertoires d'organismes (musées).

Dans le cas des dictionnaires d'artistes, on peut se demander s'il est préférable de réunir les dictionnaires répertoriant les artistes quelque soit leur technique (comme le Bénézit) et ceux ne concernant qu'une technique (graveurs, photographes), ou si ces derniers doivent plutôt être placés dans la division correspondant à la technique.

Sont également réunis en début de classe les ouvrages présentant l'ensemble de la discipline sous un point de vue particulier, correspondant à des subdivisions communes : philosophie et théorie ; techniques ; enseignement ; histoire et géographie. La Dewey propose en effet, dans ses tables auxiliaires, des subdivisions communes, qui peuvent être employées pour chaque classe. Il serait sans doute intéressant que ces subdivisions soient adaptées à la matière principale d'une bibliothèque spécialisée. Voici les subdivisions prévues par la C.D.U. pour les arts :

.01 Esthétique, théorie, goût

- .02 Techniques (de fabrication, restauration, reproduction...), matériaux
- .03 Styles et influences
- .04 Objets de la représentation artistique
- .05 Utilisation de l'art (dont les faux)
- .07 Manières de s'occuper d'art
- .08 Formes des oeuvres (cette subdivision est sans doute plus adaptée au cinéma, au théâtre... qu'aux beaux-arts).

Dans la C.D.U. les subdivisions de forme constituent une table particulière, contrairement à la Dewey où subdivisions de forme et de point de vue sont regroupées. Ces deux systèmes ont leurs avantages (précision pour la C.D.U., simplicité pour la Dewey qui n'emploie aucun signe typographique particulier). Il nous semblerait en tout cas utile de réfléchir aux subdivisions adaptées aux beaux-arts (esthétique, aspects techniques...), et de les utiliser systématiquement.

b. Les disciplines artistiques

La classe 700 est ensuite divisée suivant les principales disciplines artistiques : architecture, sculpture, dessin et arts décoratifs, peinture, arts graphiques, photographie. Ces divisions se retrouvent exactement dans la C.D.U. Le principe a été gardé dans l'adaptation faite à la B.P.I., mais la répartition a été modifiée. En raison du système décimal, il n'était pas possible d'accorder une subdivision entière à chaque grande discipline. D'où des regroupements dans la Dewey, qui peuvent paraître plus ou moins cohérents.

- Urbanisme, art des jardins et architecture

La Dewey réunit en 710 urbanisme et art du paysage, et place en 720 l'architecture.

Voici comment se présente la division 710 :

711 Aménagement des territoires, urbanisme

712 Aménagement des paysages

713 Aménagement des voies de communication en fonction du paysage

714 Plans d'eau, lacs, fontaines

715 Arbres et arbustes

716 Fleurs

718 Les paysages dans les cimetières

719 Sites naturels, parcs nationaux, forêts domaniales.

Il est intéressant de noter qu'Annie Bethery, dans son *Abrégé*, ne signale pas les subdivisions 713 à 716. De même à la Bibliothèque nationale de France, où seuls les subdivisions 711 et 712 ont été retenues. Tant de précisions sont telles en effet nécessaires? Sans doute pas. Les ouvrages, peu nombreux, sur l'utilisation des fleurs, des plans d'eau... dans le paysage pourraient être placés en 712. Quant aux sites naturels, aux parcs nationaux, ont-ils leur place en histoire de l'art?

A la B.P.I., la division 71 est vacante, et la 72 réunit l'architecture et l'art des jardins (classé en 721.8). L'urbanisme a été déplacé en 913.31, avec la géographie urbaine. Mais il est important de garder proches, dans une bibliothèque spécialisée, urbanisme, art des jardins et architecture³³. Comme c'est le cas par exemple à Berlin où ces trois disciplines sont réunies dans la classe E.

Voyons maintenant l'architecture, organisée ainsi :

721 Construction architecturale

722-724 Histoire de l'architecture par périodes (en plus de l'histoire par aires géographiques, en 720.9)

725-728 Divers genres de bâtiments

725 Edifices publics

726 Architecture religieuse et funéraire

727 Bâtiments servant à l'éducation et à la recherche

728 Bâtiments servant à l'habitation

729 Décoration des bâtiments.

On retrouve ces éléments (construction, histoire, types de bâtiments, décoration) dans toutes les classifications. La distinction entre les types de bâtiments se fait principalement selon leur usage. Dans la Dewey les bâtiments d'usage public ont été divisés entre les subdivisions 725 et 727, et séparés par l'architecture religieuse et funéraire. La B.P.I. a adopté un ordre plus logique : en 720 les bâtiments publics, commerciaux, industriels, en 721 l'architecture militaire et privée, et en 722 l'architecture religieuse. Une place plus

³³ Sur les liens entre l'urbanisme et l'architecture, voir le mémoire de Valérie Sueur, *Essai de délimitation du champ sémantique de l'art à travers l'étude de quelques langages documentaires*, mémoire d'étude de l'ENSSIB, 1993, pp. 42-43.

importante a été laissée à l'histoire et la géographie, de 723 à 729. Les structures sont placées en 72.20, et l'architecture intérieure en 72.21. La B.N.F., en revanche, n'a apporté aucune modification importante dans l'organisation de la classe 720.

- Arts décoratifs et sculpture

La division 730 est consacrée à la sculpture et aux arts plastiques, la 740 au dessin et aux arts décoratifs.

Elles s'organisent ainsi :

731 Procédés et représentations en sculpture

732-735 Ecoles et styles (en plus de l'histoire de la sculpture par aires géographiques, en 730.9)

736-739 Autres arts plastiques

736 Taille, ciselage, sculpture (pierres précieuses, bois...)

737 Numismatique et sigillographie

738 Céramique (porcelaine, émail, mosaïque...)

739 Art du métal

741-743 Dessin

745 Arts décoratifs, arts mineurs

746 Art et artisanat des textiles

747 Décoration d'intérieur

748 Verre

749 Mobilier et accessoires

Cette répartition pose le problème de la définition des arts décoratifs. Voici celle donnée par le Petit Robert : "Arts appliqués aux choses utilitaires, aussi nommés arts appliqués, arts industriels (exemples : ameublement, costume, orfèvrerie, tapisserie, mosaïque)." Or dans la Dewey la mosaïque n'est pas réunie aux autres arts décoratifs. On pourrait considérer que la céramique et les arts des métaux (dont la ferronnerie) font aussi partie des arts décoratifs. La classification du Congrès réunit tous ces arts, y compris la céramique et les métaux, dans une même classe, NK (Arts décoratifs, arts appliqués, décoration et ornements). Cela semble en effet plus logique que la partition adoptée par la Dewey et la C.D.U. Ce regroupement fait d'ailleurs partie des modifications apportées

à la C.D.U. par la B.P.I. : La classe 74 est entièrement consacrée aux arts décoratifs (décoration murale, textiles, mobilier, métal, céramique, verre, ivoire, glyptique et médailles), qui ne sont plus liés au dessin. Mettre le dessin dans une autre division et réunir ces techniques nous semble en effet une solution plus cohérente. Il faut cependant remarquer que la B.N.F. a choisi de garder la répartition de la Dewey, et, simplement, de marquer nettement par la signalétique le passage de la sculpture aux autres arts. Les intitulés seraient 730-735 Sculpture, 736-739 Autres arts plastiques.

Reste le cas de la numismatique et de la sigillographie. Sont-elles plus liées à la sculpture ou aux arts décoratifs? A la B.P.I. seules les médailles sont rattachées aux arts décoratifs, en 748.8, tandis que les monnaies sont classées en 93.4, immédiatement suivies par la sigillographie en 93.5. Monnaies et sceaux sont donc considérés du point de vue historique, et non artistique. Au musée du Louvre, les médailles et les sceaux font partie du département des objets d'art, et non de celui des sculptures (On retrouve ainsi cette association à la librairie du musée).

Nous avons indiqué que, à la B.P.I., les arts décoratifs ont été réunis en 740. De cette manière, toute la division 730 a été réservée à la sculpture. L'histoire de la sculpture, par époque et par région, a pu ainsi prendre une grande extension, de 731 à 739. Stylistique, iconographie et technique sont en 73, leur indice est composé à l'aide de subdivisions communes (73.03 pour la stylistique...). La B.N.F. a quant à elle respecté l'organisation de la Dewey, ce qui l'a contraint à des indices longs pour l'histoire de la sculpture par aires géographiques (jusqu'à onze chiffres).

- Dessin

Le dessin est rarement seul dans une subdivision. Nous avons vu que dans la Dewey et la C.D.U. il est associé aux arts décoratifs. A la B.P.I. il a été déplacé dans la division 76, intitulée Arts et métiers graphiques, et donc réuni à la gravure (avec également l'art publicitaire, la bande dessinée, les cartes postales). Au Congrès il se trouve dans la division NC consacrée au dessin et à l'illustration (images populaires, affiches, publicité). Ces choix, assez proches, nous semblent bons.

Une alternative est aussi possible : à la Kunstbibliothek de Berlin, la classe F réunit peinture et arts du dessin. Mais il faudrait réaménager la division 750, consacrée à la peinture, afin de libérer des subdivisions pour le dessin (en 740 le dessin en occupait

trois). Cela aurait l'avantage de rapprocher ce qui concerne la perspective, jusqu'alors divisé entre 750.1 et 742, cette dernière subdivision lui étant entièrement consacrée. Mais la perspective a-t-elle besoin de toute une subdivision? Une recherche par mot-matière à la bibliothèque des Musées nationaux nous a permis de repérer huit ouvrages se rapportant à ce sujet, dont deux où il est englobé dans des thèmes plus vastes. La subdivision 742 n'a donc peut-être pas de raison d'être. En peinture, la perspective se trouve seulement dans la subdivision 750.1, Philosophie et théorie, avec la composition, le style... Ce qui pourrait être suffisant. Dans l'adaptation faite à la B.N.F., l'indice 742 est vacant, et la perspective placée en 741.018 : Dessin, caractères spécifiques (composition, perspective...).

La Dewey propose aussi, pour le dessin, la subdivision 741, qui comprend l'histoire et la géographie, les monographies d'artistes, les techniques, et les applications particulières (caricatures, illustration, silhouettes), et la 743 : dessins classés par sujets. A la B.P.I. on trouve en 760 les généralités sur la gravure et le dessin, dont les études par pays, les thèmes, en 762 les techniques, en 767 la caricature et en 768 la bande dessinée.

- Peinture

La peinture forme dans toutes les classifications une division particulière, séparée du dessin, sauf à Berlin.

Voici la présentation de la division 750 de la Dewey :

- 751 Procédés et types de peinture
- 752 Couleur
- 753-758 Peinture par sujets (756 vacante depuis la dernière édition)
- 759 Histoire et géographie.

On peut faire deux remarques. D'une part le fait que la subdivision commune .028 (techniques, matériels...) n'est pas utilisée en 750, elle est remplacée par la section 751 ; d'autre part la place importante accordée à l'iconographie.

A la B.P.I., l'importance de l'histoire et de la géographie et de l'iconographie ont été inversées : toutes les divisions de 751 à 759 sont consacrées à l'histoire et à la géographie, tandis que la couleur est en 75.02, l'iconographie en 75.1, la technique en 75.2.

Les modifications apportées par la Bibliothèque nationale de France sont moins importantes. La cote 752 est vacante, et la couleur est placée en 750.18, avec les particularités de la peinture. On retrouve donc l'idée que la couleur n'a pas besoin de toute une subdivision. De même pour l'iconographie : une des cotes qui lui étaient consacrées dans la Dewey est devenue vacante, la 754. Les indices libérés n'ont pas été utilisés : toute l'histoire de la peinture tient en 759. Avec un inconvénient, si on compare avec la B.P.I. : la longueur des indices. Par exemple les indices correspondant à la peinture allemande du XIXe siècle sont 754.36 à la B.P.I., et 759.309 034 à la B.N.F.

Deux autres points peuvent être mentionnés :

- L'aquarelle doit-elle avoir une place à part, comme c'est le cas au Congrès, où est réuni tout ce qui concerne ce sujet : technique, histoire, iconographie? En Dewey comme à la B.P.I. seule la technique a une subdivision particulière. De même pour la peinture murale.
- La laque est considérée comme une technique de peinture à la B.P.I. (en 75.27), mais comme un art décoratif en Dewey.

Arts graphiques et photographie

Nous évoquerons enfin le traitement des arts graphiques et de la photographie, placés en 760 et 770. Nous ne ferons que quelques remarques sur ces deux divisions qui ne semblent pas poser de problèmes. Dans les deux cas la place accordée aux techniques (en 761-767, et 771-774) est importante. Elle a, pour la gravure, été réduite à la B.P.I., ce qui a permis d'intégrer le dessin dans cette classe. A la Bibliothèque nationale de France, tous les procédés de gravure sont placés en 761, et les divisions 762 à 768 sont vacantes. Le traitement de la gravure par périodes fait l'objet d'une exception en Dewey, qui dispense d'indiquer les trois premiers chiffres de la subdivision de temps : la gravure au XXe siècle a pour indice 769.94, au lieu de 769.909 04. Cela permet une économie de notation, intéressante à retenir...

3. Les autres disciplines

Valérie Sueur a étudié dans son mémoire les disciplines utiles à l'histoire de l'art³⁴. Certains sujets sont directement liés à l'art, ce sont les "franges" des disciplines artistiques, que l'on peut préciser grâce aux renvois prévus par la Dewey, de la classe 700 vers les autres classes³⁵. Ces renvois vont vers toutes les classes de la Dewey, à l'exception de la philosophie et la linguistique.

Dans les généralités, on trouve des renvois vers les manuscrits (091), les livres illustrés (096.1) et la muséologie (069).

En 200, les subdivisions 246 et 247 sont consacrées à l'art chrétien (mobilier d'église, objets d'art religieux), et les rapports entre l'Eglise et l'art sont placés en 265.5. Des renvois sont également prévus vers les pratiques religieuses, et les différentes religions.

En 300 sont placés les ouvrages concernant la sociologie de l'art (306.47), l'art dans ses rapports avec le droit (344.096), les administrations centrales et locales (351.854 et 352.945 4), et l'économie (l'art comme valeur de placement en 332.63 et les marchands d'art en 380.145 7). La division 391 est consacrée au costume.

Un seul renvoi est fait vers les sciences, concernant la photographie (photogrammétrie, 526.982).

C'est vers la classe 600, Techniques, que les renvois sont les plus nombreux. Il est impossible de les citer tous. Disons qu'ils concernent principalement l'art de l'ingénieur, le mobilier, la technologie de la céramique, du bois, du cuir, du papier, la métallurgie, et le bâtiment.

Enfin, un seul renvoi est prévu en 800, Littérature, mais très large : de l'illustration vers la littérature, en général. Même chose pour la classe 900, Histoire et géographie, avec deux renvois : vers les sites et monuments historiques (913-919), et leur conservation (930-990).

Au delà de ces renvois, certaines disciplines, certains types d'ouvrages, peuvent être utiles (voire indispensables) à la recherche en histoire de l'art. La bibliothèque Forney propose ainsi, en usuels dans la salle de lecture, des ouvrages portant sur des disciplines non artistiques. Tout d'abord, parmi les généralités, des encyclopédies

³⁴ Valérie Sueur, op. cit., pp. 41-53.

³⁵ Une liste de ces renvois, que nous avons utilisée, a été établie par Valérie Sueur et se trouve en annexe de son mémoire.

(Britannica, Universalis), des dictionnaires, quelques ouvrages sur l'édition, la presse. Il paraît important d'ajouter ici de grands catalogues de bibliothèques, afin d'aider les recherches bibliographiques des lecteurs. Dans le domaine religieux, sont proposés les grands textes (Bible, Coran), et des ouvrages généraux sur les religions et la mythologie. Puis viennent, en sciences sociales, le Code civil, et diverses publications sur les compagnons, les métiers, la franc-maçonnerie, et surtout l'ethnologie et l'anthropologie. Le lecteur trouve également des ouvrages scientifiques : histoire générale des sciences, encyclopédie d'astronomie, dictionnaires de chimie, de physique, des minéraux. Pour les techniques, sont représentés les sujets que nous avons cités précédemment, ainsi que des ouvrages sur les outils, et l'agriculture. En littérature sont proposés des dictionnaires d'oeuvres, et des histoires générales. Enfin l'histoire et la géographie ont bien sûr une place majeure : atlas, dictionnaires (de biographies, des auteurs, des personnages...), chronologies, ouvrages d'histoire générale, économique, sociale, rurale, et héraldique. Une place particulière est faite à la ville de Paris, avec des dictionnaires de rues, d'églises, des guides. Il faudrait étendre le sort réservé ici à la capitale, en proposant des guides de voyages, des descriptions de villes et de monuments.

Quelques disciplines pourraient encore être ajoutées, comme la généalogie, l'épigraphie, et, en littérature, les textes concernant les arts : critiques de Baudelaire et Diderot, mais aussi peut-être le *Chef d'oeuvre inconnu* de Balzac, des textes du mouvement symboliste, si fortement lié à l'art, et des auteurs ayant inspiré les artistes, comme Dante, L'Arioste, Shakespeare? Ce ne sont que quelques exemples.

Une fois ce tableau ébauché, reste à intégrer tous ces éléments dans un cadre de classement. On peut soit leur faire une place dans la classe consacrée aux arts, en 700, soit leur laisser l'indice attribué par la Dewey. On pourrait décider de placer en 700 tous les sujets intimement liés à l'art. Par exemple tout ce qui concerne les rapports de l'art avec la religion, la sociologie, le droit, l'administration, l'économie... Dans la classification du Congrès, la plupart de ces sujets font d'ailleurs partie de la classe N, où ils sont placés parmi les généralités. Ils pourraient être intégrés en 700 à l'aide de subdivisions communes. Les ouvrages concernant les marchands d'art trouveraient logiquement place près des catalogues de ventes mis en libre accès et des répertoires. L'art chrétien doit obligatoirement avoir sa place en 700. La Bibliothèque nationale de France a d'ailleurs créé, en utilisant une subdivision commune, un indice pour l'art

religieux, 709.088. La muséologie, comme c'est le cas à la B.P.I., prendrait place près des catalogues de musées.

Les autres disciplines pourraient, nous semble-il, rester dans leur classe propre : dictionnaires, encyclopédies et catalogues dans les généralités, histoire et géographie en 900. Les guides de voyages et descriptions pourraient aussi être placés en 709, avec l'art étudié par pays et régions, mais il est peut-être plus clair et plus simple de les laisser en géographie. Les textes littéraires resteraient en 800, sauf peut-être les critiques de salons qui pourraient être placés avec les catalogues de ces salons. De même pour la religion, les sciences sociales, les sciences pures. Reste le cas des techniques. Elles pourraient être placées parmi les techniques de chaque discipline. Mais d'une part il s'agit d'ouvrages très spécialisés, et d'autre part certains peuvent concerner plusieurs disciplines : une étude sur le bois, en tant que matériau, intéresse à la fois l'architecture, la sculpture et les arts décoratifs. De ce fait, on peut les laisser dans leur discipline, comme c'est le cas à Forney, où sont utilisés les indices prévus par la C.D.U.³⁶.

4. L'aménagement

Il nous paraît intéressant d'évoquer maintenant quelques questions qui peuvent se poser en lien avec l'accès libre.

- Mise dans l'espace et signalétique

Après le libre accès, a été introduite la notion d'accès facile, auquel l'organisation de l'espace dans la bibliothèque et la signalétique peuvent participer. "On ne placera pas au hasard les secteurs documentaires dans l'espace. On ne les placera pas non plus en suivant obligatoirement le plan de classement", écrit Brigitte Richter³⁷, conservateur à la médiathèque du Mans.

Il est par exemple indispensable de placer les ouvrages de référence (bibliographie, dictionnaires d'artistes...) près du bureau d'information, afin que le bibliothécaire puisse

³⁶ La classification de la bibliothèque Forney est en fait une légère adaptation de la C.D.U. "mixée" à la Dewey.

³⁷ B. Richter, "Espaces de la lecture : nouvelles stratégies de communication", *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, n° 6, pp. 444-455.

facilement répondre à une demande de renseignement. Il serait également souhaitable que la classe 000, où sont placés des ouvrages généraux, dictionnaires et encyclopédies, se trouve dans la même zone. Il faudra étudier le déroulement des autres classes, par rapport à la 700.

A l'intérieur de la classe 700, se dégagent des "blocs", importants par leur richesse et leur intérêt pour le lecteur, qui pourraient être mis en valeur par la disposition des rayonnages et la situation dans l'espace : corpus des artistes, catalogues de musées.

La disposition du mobilier a également un rôle à jouer. Selon Marie-Françoise Hardy, des tables placées, pour chaque discipline, près des ouvrages de référence, sont pratiques pour le lecteur et renforcent la signalisation, en marquant le début d'une nouvelle division. Des rayonnages offrant des pupitres de consultation sont également utiles. A la B.P.I., les lecteurs souhaitant seulement feuilleter un ouvrage ou prendre une référence manquent de place, et s'installent parfois sur les espaces destinés à recevoir les livres qui doivent être remis en rayons.

Enfin, il faudrait prévoir un espace pour présenter les nouvelles acquisitions, selon une pratique souvent en usage dans les bibliothèques de recherche. C'est d'ailleurs un des souhaits exprimés par les chercheurs lors de l'enquête réalisée pour la Bibliothèque nationale de France.

Nous avons déjà mentionné quelques principes généraux concernant la signalétique. En histoire de l'art, il faudrait souligner nettement, par exemple pour les catalogues de musées, le passage à un autre pays ou à une grande ville, afin que le lecteur puisse se retrouver facilement parmi cette masse de catalogues. Même chose pour les différentes périodes, parmi les ouvrages généraux d'histoire de l'art.

- Formats et taille des ouvrages

Jacqueline Gascuel a noté que les écarts entre les formats sont différents selon les disciplines, et importants pour la géographie et l'art³⁸. En accès indirect on tient compte de ces différents formats pour le classement des ouvrages. Ce n'est évidemment pas le cas en libre accès, mais on est tout de même obligé de réserver un traitement particulier aux "extrêmes", et en particulier aux in-folio, qui ne peuvent être placés debout sur des

³⁸ Sur la question des différents formats, voir Jacqueline Gascuel, *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, Paris, Promodis-Cercle de la librairie, 1984, 331 p., pp. 106-108.

étagères de taille normale. Il faudrait donc les ranger à part, le plus près possible des ouvrages de la classe à laquelle ils se rattachent. Ils peuvent ainsi, comme c'est le cas à la Bibliothèque Forney pour les collections en accès libre, être rangés dans le même meuble que les autres ouvrages, mais sur l'étagère la plus basse, à plat. Pour le butinage cette solution est sans doute préférable au regroupement des in-folio dans un meuble particulier, où ils seraient tous disposés à plat sur plusieurs niveaux. Il faut cependant remarquer que les in-folio sont de moins en moins fréquents actuellement, ce problème concerne donc surtout les ouvrages anciens. Certains ouvrages de grands formats peuvent être classés en rayon dans l'autre sens, mais on ne voit plus le dos dans ce cas. En dehors des formats différents, la cohabitation en rayons de gros volumes et de plaquettes (comme les tirés-à-part, mais aussi de petits catalogues de ventes...) représente inévitablement un risque pour ces dernières. D'où la décision, à la Bibliothèque publique d'information, de ne pas acquérir d'ouvrages de moins de cinquante pages. Mais une bibliothèque spécialisée ne peut faire ce choix. Reste la possibilité, peu satisfaisante du point de vue intellectuel, de les relier, ou encore de les mettre dans des boîtes, qui peuvent être placées en rayon...

- Les supports

Une bibliothèque peut soit réunir toutes les informations sur un même sujet, quelque soit leur support (livres, vidéo...), soit consacrer des espaces particuliers à chaque support. Les périodiques sont d'ailleurs liés à cette question, ils peuvent soit être rangés à part, soit intégrés aux monographies. Les espaces séparés sont le cas le plus fréquent. Il y a tout de même une exception célèbre : la Bibliothèque publique d'information, qui intègre périodiques et disques (tout au moins un fantôme, pour les disques, à rapporter au bureau d'information) en rayon. Le classement multimédia se trouve aussi dans quelques bibliothèques municipales, comme celle de Taverny. Brigitte Richter³⁹ a souligné les avantages de ce classement : Il permet d'obtenir une synthèse des informations et des lectures disponibles dans l'établissement, alors que le classement par support entraîne une perte de temps, et parfois d'information, pour le lecteur. Un classement multimédia réunirait par exemple, sur Pierre Soulages, livres (son *Oeuvre*

³⁹ B. Richter, art. cit.

complet), disques (*La peinture c'est une aventure*, enregistrement d'entretiens), et vidéos (*Pierre Soulages*, film réalisé par Jean-Michel Meurice).

Un tel classement n'est sans doute pas conseillé pour tous les supports (on peut penser par exemple au cas des microfiches), mais il est toujours possible d'intégrer en rayon un fantôme, afin que le lecteur connaisse l'existence de toutes les sources d'information disponibles pour un même sujet.

CONCLUSION

Nous avons essayé au cours de cette étude de cerner quelles difficultés particulières pouvait poser l'emploi de la Dewey comme cadre de classement d'une bibliothèque spécialisée en histoire de l'art, et de proposer, quand cela nous était possible, des modifications. Nous pourrions les résumer ainsi :

- Si le regroupement des catalogues de musées, de collections particulières et de ventes doit être conservé, il est nettement préférable de classer les catalogues d'expositions au sujet.
- Il faudrait constituer un corpus des artistes, par périodes, réunissant les différentes disciplines artistiques, y compris, selon nous, la photographie.
- Dans un cas, celui des arts décoratifs, la répartition des disciplines artistiques dans les divisions de la classe 700 nous semble manquer de cohérence. Il serait préférable que la sculpture et l'ensemble des arts décoratifs fassent l'objet, chacun, d'une division particulière. Le dessin pourrait quant à lui être réuni soit à la peinture soit à la gravure. Cette dernière possibilité serait peut-être la plus facile, d'autant plus que si la gravure n'est représentée que par des ouvrages de référence dans le cas de la bibliothèque de l'institut d'art, il sera facile de libérer des subdivisions pour le dessin.
- Le traitement de l'histoire de l'art et de ses différentes disciplines par aires géographiques et périodes doit être simplifié, afin d'obtenir des indices utilisables. Pour cela il faudra sans doute revoir les subdivisions communes de lieu, et surtout de temps, afin qu'elles soient le plus courtes possible. Ces modifications pourraient être faites à partir des exceptions prévues par la Dewey pour la peinture.
- Il serait aussi intéressant d'étudier les subdivisions communes de point de vue, afin peut-être de mieux les adapter à l'histoire de l'art.
- On pourrait enfin réorganiser légèrement l'organisation de certaines divisions, correspondant aux différentes disciplines artistiques.

Il reste encore, bien sûr, beaucoup à faire. Tout d'abord il conviendrait de décider du degré d'adaptation. Nous avons pu voir en effet deux adaptations, l'une d'après la Dewey, prévue pour la Bibliothèque nationale de France, l'autre, d'après la C.D.U., à la Bibliothèque publique d'information. La B.N.F. a choisi d'essayer de respecter les grandes lignes de la Dewey (tout au moins pour l'histoire de l'art, car certaines classes ont subi, et en fait nécessité, des modifications plus importantes), n'introduisant que quelques nouveautés, pour l'art religieux, l'Antiquité, le corpus des artistes. D'un autre côté, la B.P.I. a modifié très librement la classe 7 de la C.D.U. Il faut tout de même nuancer cette opposition : les travaux d'adaptation de la B.P.I. ont commencé en 1972. Depuis, le classement a été modifié, afin de s'adapter au fonds (et donc à la production éditoriale), mais aussi aux demandes au public. La Bibliothèque nationale de France n'a pas, quant à elle, encore pu "tester" son plan de classement. Un fonds encyclopédique, même important, n'a d'ailleurs pas les mêmes besoins qu'un fonds spécialisé.

Il faudra aussi tenir compte, ce que nous n'avons pu faire, de la composition des collections de la future bibliothèque, c'est-à-dire du nombre d'ouvrages par discipline, sujet... afin de décider de la pertinence de la création de nouveaux indices. Selon les critères adoptés par la B.P.I., un indice doit compter au moins dix ouvrages, et au maximum deux cents.

Des adaptations sont donc nécessaires pour une bibliothèque spécialisée, mais la Dewey offre, nous semble-t-il, une excellente base de départ pour ce projet. Et le choix d'une classification encyclopédique a le grand avantage de permettre un classement facile pour les disciplines non artistiques, point faible souvent des classifications de bibliothèques spécialisées. Enfin, après ces adaptations, puisque aucune bibliothèque ne peut être parfaite, ni adaptée aux besoins de chaque lecteur, restera à élaborer la signalétique. Comme l'écrit Marie-Françoise Hardy, "Si l'on ne veut pas voir dans chaque lecteur un taxinomiste convaincu de la Dewey, il faut accepter de lui venir en aide."⁴⁰

⁴⁰ M.F. Hardy, op. cit. p. 85.

ANNEXES

I Cadre de classement de la bibliothèque publique d'information

7.01 Esthétique

7.02 Critique, théorie

7.03 Stylistique

7.1 Iconographie

7.2 Techniques, restauration, conservation

7.3 Muséologie. Catalogues de musées classés par pays

7.4 Collections privées

7.9 Problèmes économiques, sociologiques et politiques liés à l'art

70 Histoire de l'art

70'0/9 Artistes

700 Archéologie, méthodes

701 à 709 Histoire de l'art par périodes puis par pays

72 Architecture

72.01 Esthétique

72.02 Théorie

72.03 Stylistique architecturale

72.2 Techniques

720 Bâtiments publics, commerciaux et industriels

721 Architecture militaire, bâtiments privés, jardins

722 Architecture religieuse

723 à 729 Histoire et géographie de l'architecture

73 Sculpture

73.01 Esthétique

73.03 Stylistique

73.1 Iconographie

73.2 Techniques

731 Histoire générale de la sculpture

733 à 739 Histoire et géographie de la sculpture

74 Arts décoratifs, arts appliqués, artisanat

74.04 Thèmes, motifs décoratifs

74.09 Ventes d'objets d'art, antiquités, brocante

741 Histoire de l'art décoratif, des arts appliqués et de l'artisanat en Occident

742 Décoration murale

743 Art textile

744 Art du bois, ébénisterie, mobilier et accessoires

745 Art du métal

746 Céramiques, porcelaines, faïences, grès

747 Verre et cristal

748 Ivoire, glyptique, médailles

75 Peinture

75.01 Esthétique

75.02 Peinture, couleur, théorie

75.03 Stylistique

75.1 Iconographie et peinture par thème

75.2 Techniques

75.9 Problèmes économiques liés à la peinture

751 Histoire générale de la peinture

752 à 759 Histoire et géographie de la peinture

76 Arts et métiers graphiques

76.0 Art et histoire du livre

76.1 Bibliophilie

76.2 Reliure

76.3 Supports, papier

76.4 Manuscrits

- 76.5 Imprimerie
- 76.6 Matériel d'imprimerie ancien
- 76.8 Illustration du livre
- 760 Gravure et dessin, généralités
- 761 Techniques de la gravures
- 762 Techniques du dessin
- 764 Imagerie populaire
- 766 Affiches, art publicitaire
- 767 Dessins d'humour, caricature, dessin satirique
- 768 Bandes dessinées
- 769 Cartes postales

77 Photographie

- 77.01 Esthétique et sociologie
- 77.4 Recueils et albums de photographies
- 77.6 Collections de photographies
- 770 Photographes
- 771 Aspects juridiques et commerciaux
- 775 Techniques de la photographie et du cinéma
- 776 Photographie et cinéma en noir et blanc et en couleurs
- 777 Macrophotographie, photographie aérienne et sous-marine et cinéma

II Cadre de classement de la bibliothèque centrale des Musées nationaux

- A. Archéologie générale
- AB. Préhistoire (série close)
- B. Antiquités égyptiennes
 - BA Antiquités grecques, étrusques, romaines
 - BC Antiquités orientales
 - BD Antiquités celtiques, gauloises, germaniques, franques (série close)
- C Antiquités chrétiennes, byzantines et coptes
 - CA Antiquités islamiques et musulmanes
 - CE Antiquités extrême-orientales (série close)
 - CI Antiquités d'Afrique noire et d'Océanie
 - CO Antiquités diverses, précolombiennes, scandinaves, slaves (série close)
- D Art en général, esthétique, histoire du goût, muséographie, muséologie
- E Esthétique (série close, voir D)
- F Architecture (série close voir N)
- G Sculpture
- H Peinture (Annexe de Flore)
- HD Dessin (Annexe de Flore)
- HL Techniques de laboratoire
- HR Restauration des peintures et oeuvres d'art
- I Chalcographie, gravure, photographie (série close voir I)
- J Sciences et techniques auxiliaires de l'histoire de l'art : numismatique, sigillographie, héraldique, iconologie, photographie, gravure
- K Livres et brochures de la Société nationale des antiquaires de France (dépôt)
- M Objets d'art
- N Topographie, histoire et architecture des monuments
- O Muséographie et muséologie (série close voir D)
- OC Collections privées (série close voir D)
- P Catalogues d'expositions
- Q Documentation administrative et juridique (série close voir T)

R Documentation audiovisuelle, informatique (série close voir T)
T Documentation, bibliographie, bibliothéconomie, instruments de travail
U Divers (Littérature, philologie, géographie, ethnologie)
V Louvre, Tuileries, palais et musée
W Catalogues de ventes
X Périodiques et suites
Y Périodiques de la Société nationale des Antiquaires de France (dépôt)
Z Varia : Géographie, ethnographie, sciences (série close, voir U)
Catalogues de musées

III Cadre de classement de la Kunstbibliothek de Berlin

A. Art et administration des arts. Esthétique, enseignement artistique, administration, protection des monuments, musées, collectionneurs et commerce d'art, faux, vol.

B. Histoire et monuments de tous les temps et tous les pays. Ouvrages généraux sur l'histoire de l'art, dictionnaires et manuels, recueils, mélanges, périodiques et annuaires, biographies de chercheurs, bibliographies.

C. Histoire et monuments de chaque époque et chaque peuple au Moyen âge et à l'époque moderne. Art populaire et rural.

CA. Préhistoire et haute époque, Antiquité et peuples primitifs : Egypte, Asie Mineure, Grèce et Rome, art monumental et architecture, sculpture, peinture et artisanat, survivance de l'Antiquité, art des peuples primitifs.

D. Histoire de l'art et monuments selon les époques et les lieux.

DA. Pays et art de l'Orient. Culture et art de l'Islam, du Bouddhisme et de l'Extrême-Orient.

E. Architecture. Généralités : théories anciennes, esthétique, formation des architectes. Chaque époque, pays, lieu, style. Matériaux de construction, urbanisme, types de bâtiments, art des jardins, construction navale, architecture de circonstance, feux d'artifices.

F. Sculpture. Théorie et technique. Chaque époque, pays, style et sculpteur. Genres particuliers : monnaies, sceaux, taille de la pierre, gypse.

G. Peinture et arts du dessin. Théorie et technique, histoire par époque et pays de Byzance au XVIIIe siècle.. Peintres du moyen âge au XVIIIe siècle, en Allemagne, Europe, et hors d'Europe.

H. Ecriture et impression. Théorie, technique. Ecriture manuscrite et imprimée de l'Antiquité à nos jours, procédés de reproduction, imprimerie, décoration des livres, art publicitaire.

I. Formes et couleurs. La nature, plantes, animaux, paysages. Esthétique et technique des couleurs. Perspective et proportions. Ornement, armoiries. Iconographie (religion, mythologie, art et littérature).

- K. Arts appliqués. Généralités sur l'art décoratif, équipement et matériel des églises, aménagement des appartements et des magasins, éclairage, objets profanes.
- L. Mobilier et travail du bois. Techniques, époques. Différents objets, comme cadres, sièges, voitures, types de menuiseries (marqueterie, art du tourneur...)
- M. Travail du métal. Techniques, histoire, époques. Parures d'or et d'argent, pierres précieuses. Bronze, étain, fer. Instruments de musique et armes.
- N. Travail de l'émail. Techniques, histoire, époques.
- O. Poterie d'art. Techniques, histoire, époques. Faïence, porcelaine, carreaux, poêles.
- P. Verre. Technique, histoire, époque.
- Q. Reliure, cuir, papier. Techniques, histoire, matériaux.
- R. Textiles. Matières premières, filage, teinture, tissage, impression, peinture sur tissus ; tapis ; broderie ; dentelle ; passementerie.
- T. Industrie et commerce. Corporation et corps de métiers, artisanat et industrie, commerce, enseignement.
- U. Technologie
- W. Histoire générale, histoire culturelle, géographie. Biographies, généalogie, ethnologie.
- X. Langues et poésie. Dictionnaires, encyclopédies.
- Y. Bibliothéconomie. Bibliographie, bibliothèques, catalogues de bouquinistes.
- ZA. Catalogues d'expositions
- ZS. Catalogues de musées et de collections.

IV Cadre de classement de la bibliothèque du Zentralinstitut für Kunstgeschichte de Munich

- A. Manuels généraux. Encyclopédies, dictionnaires, guides de voyages, dictionnaires d'artistes...
- B. Art, généralités. Philosophie de l'art, esthétique, système et histoire de l'histoire de l'art, théorie des formes et des couleurs.
- C. Histoire de l'art. Généralités : architecture, sculpture, peinture... Sources.
- D. Monographies d'artistes, nés jusqu'en 1869. Classés par ordre alphabétique.
- D2. Monographies d'artistes, nés depuis 1870.
- E. Allemagne. Inventaire ; histoire de l'art par régions puis par genre. Topographie par ordre alphabétique des lieux.
- F. Autriche, Tchécoslovaquie, Suisse.
- G. France
- H. Italie
- I. Belgique, Pays-Bas, Luxembourg.
- J. Espagne, Portugal.
- K. Grande-Bretagne.
- L. Europe du Nord et de l'Est.
- M. Asie et autres continents non-européens.
- N. Arts graphiques.
- O. Illustration des livres.
- R. Métiers d'art, artisanat, art populaire.
- S. Iconographie
- T. "Realia". Portrait, ornement, inventaire d'églises et de monuments, théâtre et fêtes, jardins, parcs.
- U. Antiquité tardive, début du Christianisme, Byzance, Islam, préhistoire de l'Europe de Nord.
- V. Congrès, traités scientifiques.
- W. Institutions.

Z. Sciences auxiliaires, photographie.

Per. Périodiques.

X. Techniques artistiques, faux, commerce d'art, administration des musées, protection du patrimoine, entretien des monuments.

Kat Mus Catalogues de musées.

Kat Ausst Catalogues d'expositions. Par ordre alphabétique des lieux puis chronologique

Kat priv Catalogues de collections privées, suivant l'ordre alphabétique des noms de collectionneurs

Kat Aukt Catalogues de ventes

**V Cadre de classement de la Thomas J. Watson Library
du Metropolitan de New-York**

- 010-019 Bibliographie ; dictionnaires ; ouvrages de références.
- 100-101 Beaux-arts (généralités)
- 102-103 Dessin et design
- 104-105 Essais sur l'art ; éducation artistique
- 106-108 Collections ; expositions
- 109-115 Histoire de l'art (général)
- 116-117 Restauration et expertise (assurance, faux, vol...)
- 119 Catalogues de ventes ; répertoires
- 120-129 Architecture
- 130-139 Sculpture
- 140-141 Numismatique
- 142-145 Verre ; céramique
- 146-149 Horloges ; travail du métal ; armes et armures
- 151-155 Décoration et ornement
- 156 Textiles
- 159 Arts décoratifs
- 160-169 Mobilier
- 170-199 Peinture
- 200-212 Arts graphiques
- 213-215 Photographie
- 220-229 Musique
- 231-238 Costume
- 250-269 Art des jardins ; urbanisme
- 270-272 Imprimerie ; enluminure
- 277-290 Illustrations de livres et illustrateurs
- 500-785 Antiquités et archéologie
- 900-908 Histoire
- 910-916 Géographie ; guides de voyages ; description

917 Biographie
920-928 Littérature
930-939 Philosophie, psychologie
940-949 Religion
950-959 Sociologie ; loi ; éducation
960-969 Philologie
970-989 Sciences
993-996 Bibliographie ; bibliothéconomie ; paléographie, journalisme

BIBLIOGRAPHIE

1. Les classifications

Historique des classifications

- CANONNE, André. *Vocabulaire élémentaire des classifications*. Liège : éd. du CEFAL, 1993. 112 p. (Bibliothèque du bibliothécaire ; 2). ISBN 2-87130-029-1.
- DALLA GUARDA, Nebbiai "Classification et classement", dans *Histoire des bibliothèques françaises, 1 Les bibliothèques médiévales, du VI^e siècle à 1530*, sous la dir. d'André Vernet. Paris : Promodis-Edition du Cercle de la librairie, 1989. 463 p., pp. 373-393. ISBN 2.903181.72.1.
- FOSKETT D.J. "La conférence de Londres sur la classification. Juin 1963." *Bulletin des bibliothèques de France*, 1963, n° 8, p. 423.
- GROLIER, Eric de. *Théorie et pratique des classifications documentaires*. Paris : Union française des organismes de documentation, 1956, XIV-418 p.
- GROLIER, Eric de. "Taxilogie et classification : un essai de mise au point et quelques notes de prospective". *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, n° 6, pp. 468-489.
- JOLLY, Claude. "Naissance de la science des bibliothèques", dans *Histoire des bibliothèques françaises, 2 Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, sous la dir. de Claude Jolly. Paris : Promodis-Cercle de la librairie, 1988. 547 p., pp. 381-386. ISBN 2.903181.68.3
- ROY, Richard. *Classer et indexer : introduction à l'indexation documentaire*. Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1987. 168 p. ISBN 2-904037-12-8.
- SALVAN, Paule. *Esquisse de l'évolution des systèmes de classifications*. Paris : E.N.S.B., 76 p.

Les classifications étudiées

- CAMARONI, J.P. (ed) et al. *Dewey decimal classification and relative index. Devised by Melvil Dewey*. Edition 20. Albany (N.-Y.), 1989. 4 vol.
- BETHERY, Annie. *Abrégé de la classification décimale de Dewey*. Nouvelle édition augmentée à partir de la XX^e éd. intégrale en langue anglaise. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1993. 315 p. ISBN 2-7654-0515-8.
- CABRAL, Louis et al. *Classification décimale de Dewey et index*. Ed. intermédiaire, version française à partir de la XX^e éd. intégrale et de la 12^e éd. abrégée de langue anglaise. Montréal : ASTED, 1994. 2 vol. (XVIII-502, XVI-868 p.)
- UDC CONSORTIUM. *Classification décimale universelle*. Ed. moyenne internationale. Vol. 2, classes 6-9. Ed. du CLPCF, 1993. 628 p.
- UDC CONSORTIUM. *Classification décimale universelle*. Ed. abrégée. Liège : éd. du CEFAL, 1994. 223 p. ISBN 2-87130-044-5.
- LIBRARY OF CONGRESS PROCESSING DEPARTMENT SUBJECT CATALOGUING DIVISION. *Classification*. 4th ed. Washington : Library of Congress, 1970. 40 vol.

- IMMROTH John Phillip *Classification Library of Congress, Manuel pratique d'utilisation*, La Pocatière : Stage en bibliothéconomie, 1969, XIV-301 p. (Guides du personnel ; 9).
- BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Liste systématique des cotes, noms communs*. 4e édition. [Paris] : 1980, Centre national d'art et d'histoire Georges Pompidou. 95 p. ISSN 0181-0502.

Perception des classifications

- DUJOL, Anne. *Le clair et l'obscur : perception et usage des classifications par le public de la B.P.I.* Paris : B.P.I., 1985.
- VERON, Eliseo. *Espaces du livres : perception et usage de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : B.P.I., 99 p. ISBN 2-902706-22-7.

2. Le libre accès

- GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie-Promodis, 1984. 331 p. (Collection Bibliothèques) ISBN 2-7654-0313-9. 2-903181-30-6.
- GOODHALL Deborah *Browsing in public libraries*, Loughborough : Library of statistics unit, 1989. 174 p. ISBN 0-948848-22-7.
- [Mélanges. Bleton, Jean]. *Construction et aménagement des bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 1986. 274 p. ISBN 2-7654-0351-1.
- LARBRE, François (dir). *Organiser le libre accès*, 1995, Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995. 128 p. (La boîte à outils, 1). ISBN 26910966-00-3.
- *Les pratiques du libre accès et son organisation à la bibliothèque nationale de France*. Mai 1994, SCP Communication, non publié.
- RICHTER Brigitte "Espaces de la lecture : nouvelles stratégies de communication", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, n° 6, pp. 444-455.

3. L'institut d'histoire de l'art

- BELAVAL, Philippe. *Rapport du groupe de travail sur l'avenir du site Richelieu-Vivienne. Remis le 30 juin 1993 à M. Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie*. 23 p. Non publié.
- BENHAMOU, Françoise. *Pour une bibliothèque nationale des arts*. Paris : La documentation française, 1993. ISBN 2-11-002943-9.
- CHASTEL, André. *La création d'un Institut national d'histoire de l'art : rapport au premier ministre*. Mai 1983. Paris : la Documentation française, 1984. 122 p. ISBN 2-11-001285-4.
- ENCREVE, Pierre. *L'Institut international d'histoire de l'art : rapport au ministre de l'Education nationale et de la Culture*. Paris : La Documentation française, 1993. 111 p.

4. L'histoire de l'art et les bibliothèques

- ARBEITGEMEINSCHAFT DES KUNSTBIBLIOTHEKEN. *Deutsche Kunstbibliotheken : Berlin, Florenz, Köln, München, Nürnberg, Rom*. München : Verlag Documentation, 1975. 101 p. ISBN 3-7940-3424-4.
- CHASTEL, André. *L'histoire de l'art : fins et moyens : Revue de l'art*. Paris : Flammarion, 1980. 271 p. (Champ esthétique ; 78).
- *La bibliothèque d'Art et d'archéologie (Fondation Jacques Doucet) : Origines, collections, la bibliothèque aujourd'hui*. Universités de Paris, juillet 1994, 27 p. Non publié.
- FERN, Alan, et al. "Les bibliothèques d'art". *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, n° 1, pp. 3-52.
- JONES, Lois Swan. *Art information : research methods and resources*. Dubuque : Kendall-Hunt, 1990. XXIV-373 p. ISBN 0-8403-5713-3.
- MEUNIER, Véronique. *Le domaine des arts à travers le politique éditoriale française : conséquences sur la politique d'acquisition d'une bibliothèque d'art*. ENSSIB, Mémoire d'étude sous la direction de Michel Melot, Conseil supérieur des Bibliothèques. 1993. 62 p.
- THOMPSON, Marie-Claude (dir.). *Les sources de l'histoire de l'art en France : Répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*. Paris : Association des bibliothécaires français, 1993. 310 p. ISBN 2-900177-08-1.
- SUEUR, Valérie. *Essai de délimitation du champ sémantique de l'art à travers l'étude de quelques langages documentaires*. Mémoire d'étude de l'E.N.S.S.I.B., sous la direction de Michel Melot, Conseil supérieur des Bibliothèques, 1993.

TABLE DES MATIERES

Résumé et mots-clés	p. 2
INTRODUCTION	3
I LES CLASSIFICATIONS	6
<u>1. Historique</u>	
a. Le Moyen âge	6
b. L'époque moderne	7
<u>2. Les classifications actuelles</u>	
a. La classification de Melvil Dewey	8
b. La Classification décimale universelle	10
c. La classification de la bibliothèque du Congrès	11
d. Le XXe siècle	12
<u>3. Perception des classifications par les lecteurs</u>	13
II BIBLIOTHEQUES D'ART ET LIBRE ACCES	
<u>1. L'Institut national d'histoire de l'art et sa bibliothèque</u>	
a. L'Institut national d'histoire de l'art	16
b. La bibliothèque de l'Institut	17
<u>2. Bibliothèques de recherche et libre accès</u>	
a. Le libre accès en France et à l'étranger	19
b. Inconvénients et avantages du libre accès en bibliothèques de recherche	20
c. Cadres de classement et bibliothèques de recherche	22

III REFLEXION POUR UN CADRE DE CLASSEMENT DE BIBLIOTHEQUE D'ART

<u>1. La Dewey et l'histoire de l'art</u>	p. 24
a. Les artistes	25
b. L'histoire de l'art par périodes et aires géographiques	26
c. L'iconographie	28
d. Périodiques	29
e. Catalogues de ventes	30
f. Catalogues de musées et de collections particulières	32
g. Catalogues d'expositions	33
<u>2. La classe 700 et ses adaptations</u>	
a. La division 700	34
b. Les disciplines artistiques	35
- Urbanisme, art des jardins et architecture	35
- Arts décoratifs et sculpture	37
- Dessin	38
- Peinture	39
- Arts graphiques et photographie	40
<u>3. Les autres disciplines</u>	41
<u>4. L'aménagement</u>	43
- Mise dans l'espace et signalétique	43
- Formats et taille des ouvrages	44
- Supports	45
CONCLUSION	47
ANNEXES : PLANS DE CLASSEMENT	49
I Bibliothèque publique d'information, classe 7	49
II Bibliothèque centrale des Musées nationaux	52

III Kunstbibliothek de Berlin	54
IV Zentralinstitut für Kunstgeschichte	56
V Thomas J. Watson library, Metropolitan Museum	58

BIBLIOGRAPHIE	60
---------------	----

